

# SARLAT

N°37 - septembre 2016

[www.sarlat.fr](http://www.sarlat.fr)

# Magazine



## 18 INVESTIR POUR UNE VILLE À VIVRE

12

BUDGET

Gestion performante  
et investissements

23

SANTÉ

Centre hospitalier  
Jean Leclaire

38

LE TOURISME

Atout de notre  
économie locale



120 œuvres de Lucien de Maleville ont investi les salles de l'Ancien Évêché, dans le cadre de l'exposition d'été.



La première édition du Festi'zik, le 1er juillet dernier : cette soirée musicale organisée par l'Espace Jeunes mêlait scène ouverte, hip-hop et reggae.



Quoi de mieux qu'une ascension gourmande pour découvrir Sarlat !



Les enfants de l'école maternelle des Chênes Verts ont décoré la Sarlat Box de leur quartier.



Les tout-petits ont fait leur fête de la musique à la Maison de la Petite Enfance



À Sarlat, l'été est aussi sportif : des démonstrations de Salsa ont animé la Traverse !



SARLAT.FR Le nouveau site internet de la ville	07
EN BREF	08
COMMERCES Les nouvelles adresses	14
ASSOCIATION Le Carrefour Universitaire devient l'Université du Temps Libre	22
SANTÉ Centre hospitalier Jean Leclaire, des équipes au service des Sarladais	23
LOGEMENT Faciliter l'accès au logement des jeunes	27
ENFANCE/JEUNESSE Ratz-Haut / Carte Espace Jeunes / Résidence habitat jeunes / Accueil périscolaire / Vie scolaire / Aux petits soins pour les enfants	30
DÉVELOPPEMENT DURABLE Déchets : soyons exemplaires Transition énergétique	32
ÉVÈNEMENT Les fêtes de Noël à Sarlat Trophée Jean Rougié	34
SAVEURS Recette de Stéphanie Laval	42
TRIBUNE Expression des élus	43

SOMMAIRE /  
N°37 - septembre 2016 - www.sarlat.fr

**En page 12**  
BUDGET  
**GESTION PERFORMANTE ET INVESTISSEMENTS**



# Sarlat va continuer d'investir

Le contexte national difficile, avec une baisse très importante des dotations de l'Etat aux collectivités, semble cette année encore avoir posé des difficultés aux communes et aux Communautés de communes pour construire leurs budgets 2016. Qu'en est-il localement ?

**Jean-Jacques de Peretti :** *Disons clairement les choses. Le miracle n'a pas eu lieu. Après 2014 puis 2015, l'Etat a décidé de baisser une nouvelle fois en 2016, ceci de manière drastique, les dotations qu'il délivre aux collectivités. Les élus locaux ont fait cause commune face à une telle situation. Malheureusement, le gouvernement a dit «non» à une révision du volume et du calendrier de la baisse des dotations que nous réclamions tous. Il est resté sourd aux craintes, pourtant légitimes, des exécutifs municipaux et intercommunaux à savoir: forte diminution des investissements, risques sur l'emploi, atteinte portée aux équipements et services publics, déséquilibre financier des budgets locaux, coupes sombres dans les dépenses... Pourtant, chacun sait que les collectivités locales, avec les moyens d'investir, sont de véritables moteurs de la croissance et de l'activité...*

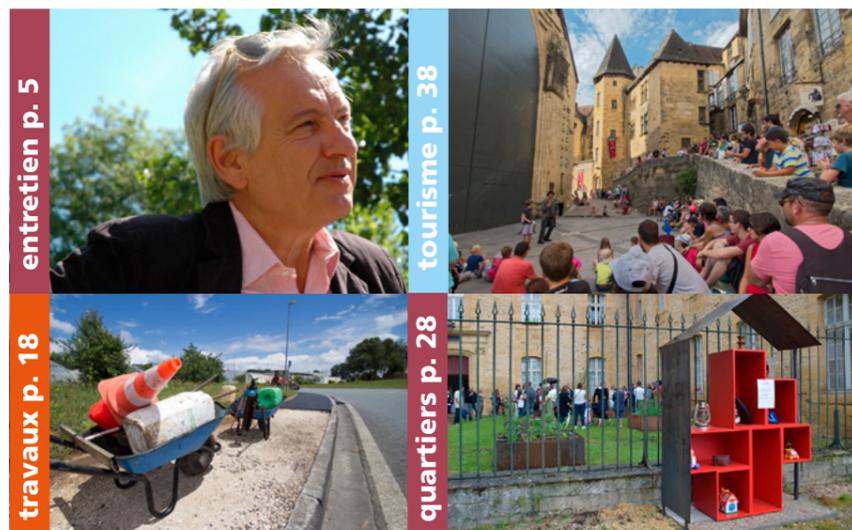
**Concrètement, pour Sarlat, quel cap financier avez-vous fixé ?**

**JJDP :** *Il faut mesurer que notre commune aura perdu sur la période 2012-2017 près de 2,5 millions d'euros de dotation globale de fonctionnement. Sur la même période, la D.G.F. de notre commune aura chuté de 63% !! Cette nouvelle donne financière n'est pas juste un*

*mauvais moment à passer. Elle nous oblige à mettre en œuvre un nouveau modèle ; nous devons engager un mouvement profond dans la gestion de la commune, prendre nos responsabilités. Avec l'équipe qui m'entoure, avec les services et les agents dont il faut louer l'engagement et les efforts accomplis, c'est ce que nous avons fait. Le plan mis en œuvre produit d'ores et déjà des effets extrêmement positifs sur nos finances. Diminution des dépenses de fonctionnement, évolution de l'organisation de la commande publique, renforcement du contrôle de gestion, recherche de nouveaux financements, pilotage raisonné de la fonction salariale, redéfinition de la mutualisation lorsque cela est possible, renouvellement de la stratégie patrimoniale, gestion active de la dette et poursuite du désendettement (- 2,24 % entre 2006 et 2015)... Autant de pistes qui ont été privilégiées pour préserver nos marges de manœuvre et l'investissement.*

**Malgré les difficultés évoquées, vous avez décidé de limiter l'augmentation de la fiscalité locale.**

**JJDP :** *Face au retrait brutal des concours de l'Etat, certaines communes ont décidé de diminuer significativement leurs investissements et d'augmenter fortement les impôts locaux. Nous aurions pu faire ce choix. Cela serait, nous en sommes convaincus, une erreur. Nous souhaitons, au contraire, que Sarlat reste offensive et continue, comme elle l'a toujours fait ces dernières années, d'investir pour porter les grands projets qui préparent l'avenir, soutiennent l'économie et l'emploi local, mais aussi renforce ses actions de proximité pour la qualité de vie au quotidien.*



© MGD Imprimeurs



Directeur de la publication  
Jean-Jacques de Peretti  
Rédaction / Réalisation / Photographies  
Service communication mairie de Sarlat  
(sauf mention contraire)  
Maquette  
Service communication mairie de Sarlat  
Impression : Bataillon  
sur papier 100 % recyclé  
Tirage : 6000 exemplaires  
Distribution : La Poste



Parce que c'est utile, c'est même indispensable. Ces investissements ce sont d'abord des services locaux nécessaires pour les sarladais. Mais, je le redis avec insistance, c'est du travail aussi pour toutes nos entreprises locales, c'est un levier significatif pour la préservation et le développement de nos emplois.

Dans le même temps, nous avons attaché la plus grande importance à la préservation du pouvoir d'achat des foyers en limitant strictement l'augmentation des impôts locaux à 1 %.

“ **Les collectivités locales, avec les moyens d'investir, sont de véritables moteurs de la croissance et de l'activité** ”

Quels choix, en terme d'investissement, avez-vous privilégié ?

JJDP : À Sarlat, nous refusons le déclinisme, la standardisation. Et au cœur de cette spécificité que nous souhaitons construire, il y a l'équilibre entre l'ambition du dynamisme et du rayonnement, et la volonté d'épanouissement individuel et collectif au sein d'une ville douce et agréable à vivre, d'une ville du commun, qui fait du lien et qui donne du sens.

Cet équilibre indispensable se traduit tout particulièrement dans plusieurs domaines essentiels, pour lesquels nous sommes spécialement exigeants et attentifs, parce qu'ils déterminent notre avenir comme ils forgent notre manière d'être ensemble : l'amélioration du niveau de service et d'actions de proximité ; le développement économique et l'emploi, désormais compétence de la Communauté de communes Sarlat-Périgord noir (CCSPN) ; l'attractivité et le rayonnement du sarladais.

Quelques exemples pour illustrer ces priorités. Pour ce qui relève de l'amélioration du niveau de service et d'actions de proximité, l'éducation, l'enfance et la jeunesse restera le premier budget de la collectivité. Un effort extrêmement important est consacré également au développement d'actions créatrices de lien social dans les quartiers (boîtes à lire ; Sarlat box ; aires de jeux ; jardin de proximité ; journal de quartier ; animations...). Des travaux de rénovation de la piscine municipale (72 000€) sont actuellement en cours, ceux relatifs à l'extension des réseaux chemin

du Plantier et à la rénovation des impasses avenue Gambetta viennent de s'achever. On peut par ailleurs citer l'aménagement d'un nouveau local au Centre Technique Municipal, le plan relatif à la dissimulation des containers à ordures ménagères... Sans oublier la mise en œuvre, avec le soutien de la CCSPN, d'un important plan d'investissement sur notre voirie de près d'un million d'euros.

Le développement économique et l'emploi sont également au cœur de nos priorités avec le lancement de l'opération Résidence Habitat Jeunes, porté par la CCSPN pour l'ensemble du Pays du Périgord noir, l'engagement des études relatives à la construction d'une structure d'accueil du tourisme d'affaire, la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme également compétence communautaire, l'extension de la zone d'activités de Vialard ou encore la finalisation du dossier de la ZAE de la Borne 120....

Pour illustrer les actions conduites afin d'assurer la vitalité et l'attractivité de la ville pour le rayonnement de notre territoire on peut citer la consolidation des événements hors-saison et tout particulièrement le développement des animations de Noël, la rénovation du patrimoine remarquable, la réhabilitation des ruelles du secteur sauvegardé, la programmation de la construction de nouveaux WC, mais aussi l'aménagement intérieur de la Chapelle des Pénitents Blancs...

**Au final, le budget 2016 s'annonce ambitieux.**

JJDP : Chacun peut le constater, Sarlat est une ville attractive dont le rayonnement est extrêmement important. Mais Sarlat doit de ce fait cultiver sa singularité.

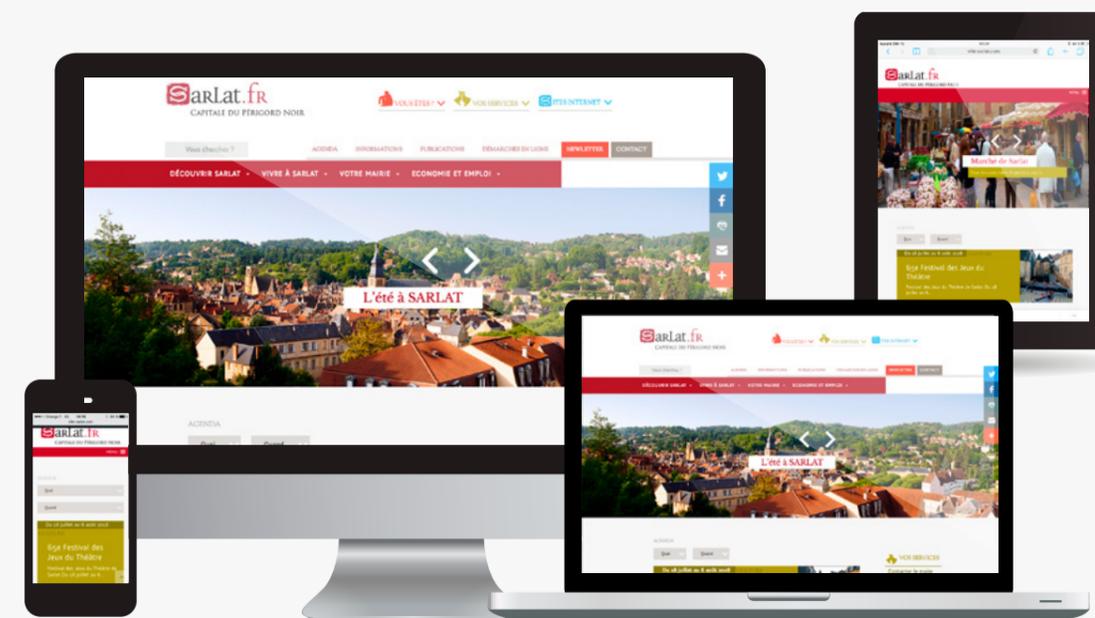
La qualité de vie, la place du lien social, la préservation et la mise en valeur du patrimoine, l'attention portée aux espaces de rencontres... font partie de ses particularités.

Nous devons donc penser à la ville avec au premier plan la qualité, l'attention au détail, l'inscription des projets dans leur environnement urbain et, bien sûr, une manière concertée d'agir. Cette ville qui sait se réinventer, c'est aussi la ville du développement économique, touristique et commercial, la ville qui investit les sujets d'avenir comme le numérique ou le tourisme d'affaire. C'est tout le sens des priorités d'investissement que nous avons fixées pour 2016, comme pour les prochaines années.

Sarlat est une ville à part. C'est son charme et c'est sa force. Continuons à construire collectivement cette ville à vivre, que nous aimons. Continuons à construire ensemble Sarlat.

# UN SITE INTERNET AU SERVICE DES SARLADAIS

Le site [www.sarlat.fr](http://www.sarlat.fr) a été repensé pour mieux répondre à vos attentes : découvrez une interface vivante, épurée et pratique.



**RÉACTIF + LISIBLE + PRATIQUE + MODERNE**

**=**

**PLUS PROCHE DE VOUS**



**[www.sarlat.fr](http://www.sarlat.fr)**

### Bientôt 16 ans... Pensez au recensement

Entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant, chaque jeune doit penser au recensement citoyen. C'est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

Pour cela, il suffit de se présenter à la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

La mairie remet une attestation de recensement qu'il est indispensable de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens (CAP, BEP, BAC...) mais aussi à la conduite accompagnée et au permis de conduire.

### Acheter son timbre fiscal en ligne

Un site internet permet désormais d'acheter en ligne votre timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport. Sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr), l'utilisateur achète en quelques clics son timbre passeport. Il est guidé pendant sa démarche. Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS.



Ces références doivent être présentées à l'appui du dossier de demande de passeport déposé en mairie.

Cette nouvelle possibilité s'inscrit dans le cadre des mesures de simplification souhaitées par le gouvernement pour faciliter les démarches administratives des usagers et enrichir l'offre de moyens de paiement dématérialisés. Il s'agit d'une nouvelle étape vers la dématérialisation complète des timbres fiscaux papier.

**Pour plus d'informations :** [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)



### Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier ne peut pas brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

**Pour plus d'information :**  
<http://www.sictom-perigord-noir.fr>

### Réforme des licences des débits de boissons

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le régime des licences des débits de boissons est simplifié : les licences des groupes 2 et 3 fusionnent, les licences II en cours de validité deviennent des licences III de plein droit. Les débits de boissons peuvent être transférés au sein d'une même région, et non plus seulement au sein d'un même département.

L'exploitant d'un établissement (débit de boissons ou restaurant) distribuant des boissons alcoolisées doit être titulaire d'une licence soumise à conditions.

**Pour plus d'information :** Sous-préfecture de Sarlat - Tél. 05 47 24 16 49

### Vous vous installez à Sarlat ?

Faites-vous connaître auprès du secrétariat du Cabinet du Maire. La municipalité organise chaque année une réception avec les nouveaux habitants, une occasion de rencontrer les élus et les responsables de service.

**Inscriptions au 05 53 31 53 28**

### Solidarité aînés

Les périodes hivernales et estivales sont l'occasion de campagnes nationales pour alerter les seniors et leur entourage sur les conséquences sanitaires de températures extrêmes.



Bien au-delà de ces moments de vigilance nécessairement accrue, tout un chacun doit pouvoir porter attention aux personnes vulnérables et particulièrement à nos aînés. Le voisinage proche est impliqué dans ce rôle.

Les volets qui s'ouvrent tous les jours ou restent clos, l'appartement allumé ou la voiture stationnée au même endroit longtemps, la présence ou l'absence de la promenade du chien... Tous ces petits éléments du quotidien assurent que la vie continue pour notre voisin âgé ou qu'un incident a pu survenir et qu'il y a lieu alors d'informer les autorités.

Si vous êtes témoin d'un changement dans les habitudes d'une personne âgée, si vous avez un doute sur son état de santé, n'hésitez pas à prendre contact avec le **CIAS Sarlat-Périgord Noir** au **05 53 31 88 88**



**Mairie de Sarlat - Accueil**  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

**État civil - Élections Cartes d'identité et passeports**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
Tél. 05 53 31 53 48

**Affaires scolaires**  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h  
Tél. 05 53 31 53 82

**Vie associative Événementiel**  
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 le vendredi de 8h à 12h  
Tél. 05 53 31 53 44

**Service urbanisme**  
Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous  
Tél. 05 53 31 53 20

**Hôtel de ville**  
Place de la Liberté CS 80210 24206 Sarlat Cedex  
Tél. 05 53 31 53 31

**Site internet :**  
[www.sarlat.fr](http://www.sarlat.fr)  
**Courriel :** [info@sarlat.fr](mailto:info@sarlat.fr)

### RENDEZ-VOUS AUX MARCHÉS

**Les marchés hebdomadaires**

**Mercredi**  
• de 8h à 13h, marché alimentaire dans le secteur sauvegardé.

**Samedi**  
• de 8h à 13h marché alimentaire dans le secteur sauvegardé  
• 8h à 18h marché de produits divers dans le secteur sauvegardé, la rue de la République, la place du 14 Juillet et l'av. Gambetta.

**Judi**  
Marché bio sur la place du 14 juillet  
• de 16h à 20h30 en hiver  
• de 17h30 à 22h30 en été

**Marché couvert de l'église Sainte-Marie**  
**De mi-avril à mi-novembre :**  
• Du lundi au dimanche de 8h30 à 14h, le vendredi de 8h30 à 20h

**De juillet à septembre :**  
• Du lundi au dimanche de 8h30 à 14h, le jeudi, le vendredi et le samedi de 8h30 à 20h

**De mi-novembre à mi-avril :**  
• Du lundi au dimanche de 8h30 à 13h - Fermeture le jeudi

**Marché aux truffes contrôlé**  
**De mi-novembre à mi-mars**  
• Tous les samedis matin à 9h - Rue Fénelon

**Marché de gros aux truffes**  
**De mi-novembre à mi-mars**  
• Tous les mercredis à partir de 14h30 - Parvis de la mairie

**Marché primé aux truffes**  
**Le samedi avant Noël** - Rue Fénelon

### Information sur les risques électriques

Découvrez sur [www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com) des vidéos, réalisées à partir de situations réelles, vous permettant d'éviter les dangers électriques lorsque vous pratiquez des activités près des lignes. Les sportifs de plein-air, pêcheurs, agriculteurs, professionnels du BTP ou encore les amateurs de bricolage sont les principaux publics auxquels s'adresse



cette campagne de sensibilisation. Même sans contact direct avec une ligne, si des distances de sécurité ne sont pas respectées, un arc électrique peut se former et provoquer des brûlures après une électrisation, voire une électrocution. C'est pourquoi il est vital de respecter ces règles de sécurité.

[www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com)

### Journées du Goût et de la Gastronomie

Les 24 et 25 septembre 2016, l'agneau pastoral du Sarladais et la pomme de terre sarladaise sont à l'honneur : une randonnée-transhumance au départ de Marcillac-Saint-Quentin, des grillades d'agneau accompagnées des fameuses pommes de terre et un marché gourmand de producteurs locaux, le tout sur fond de guinguette, le rendez-vous des épicuriens et de tous ceux qui veulent se reconnecter avec la nature et le goût des vraies choses dans une ambiance conviviale. Infos sur [www.sarlat.fr](http://www.sarlat.fr)

### Réservation des salles municipales

La municipalité dispose de plusieurs salles, de capacités différentes, pouvant être louées aux entreprises et associations pour des séminaires, conférences et expositions. Pour connaître les conditions de location ou de prêt de ces salles, vous pouvez vous adresser au service Vie associative/Évènementiel de la mairie de Sarlat, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h, au 05 53 31 53 44 ou par mail : [labattut.nadine@sarlat.fr](mailto:labattut.nadine@sarlat.fr)

### Stop au bruit

Deux tiers des français se disent personnellement gênés par le bruit à leur domicile et près d'un français sur six a déjà été gêné au point de penser à déménager. Un arrêté préfectoral visant à protéger la santé, l'environnement et la qualité de vie, réglemente les nuisances sonores. Quelques exemples à retenir : les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels que des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Les activités professionnelles, hormis le cas de chantiers de travaux publics ou privés : toute personne utilisant des outils et appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises doit interrompre ses travaux entre 20h et 6h30 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, les mesures nécessaires afin que les bruits produits par les animaux ne soient gênants ni par leur durée, leur répétition ou leur intensité ;

Les propriétaires, directeurs, gérants ou exploitants d'établissements ouverts au public tels que les cafés, bars, restaurants, cinémas, disco-

thèques... doivent prendre toutes les mesures utiles pour que les bruits et notamment la musique émanant de ces locaux et ceux qui sont liés à leur exploitation ne soient à aucun moment gênants pour les habitants du même immeuble, des immeubles mitoyens et du voisinage.

Chaque individu se doit de mesurer les conséquences du bruit qu'il produit sur son entourage. De même les règles élémentaires de bienséance invite à prévenir ses voisins de toute manifestation ponctuelle pouvant occasionner une gêne. Les infractions constatées peuvent donner lieu à des contraventions.

Rendez-vous sur le site de la Préfecture de la Dordogne pour retrouver l'arrêté dans son intégralité.

<http://www.dordogne.gouv.fr/>

### Des permanences associatives

Création d'une association, fonctionnement, comptabilité associative, réglementation, fiscalité, bénévolat... Le service vie associative de la Ligue de l'enseignement de la Dordogne assure chaque dernier mercredi du mois des permanences de conseil aux associations à l'Espace Jeunes de Sarlat (au Colombier), de 14h à 17h.

Elles sont ouvertes à tous les responsables associatifs et porteurs de projets d'associations... n'hésitez pas à aller les rencontrer.

Calendrier des permanences :

- 2016 : 28 sept. / 26 oct. / 30 nov.
- 2017 : 25 janv. / 22 fév. / 29 mars / 26 avr. / 31 mai et 28 juin

Contact : **Thibault Ledoux**

Tél. 05 53 02 44 01 - [thibault@laligue24.org](mailto:thibault@laligue24.org)

### Don du sang

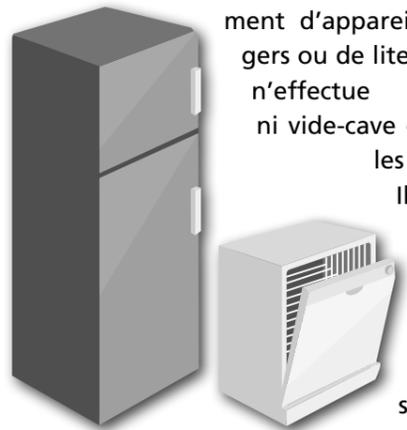
À Sarlat, l'Amicale des Donneurs de Sang organise plusieurs collectes de sang par an. Donner son sang est une action simple qui permet de sauver de nombreuses vies.

En octobre, la campagne est prévue au Colombier à l'Ancien Hôpital le vendredi 14 octobre de 15h à 19h et le lundi 17 octobre de 15h à 19h. Pensez à vous munir de votre carte de donneur ou de votre pièce d'identité pour une première visite.

Contact : **Annie Skorupinski** / Tél. 06 03 91 27 25

### Collecte des encombrants

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois, sauf pendant la période estivale (15 juin / 15 septembre), le service propreté procède au ramassage des encombrants. Ce service à la population est gratuit mais encadré pour garantir son bon fonctionnement. Ainsi, il ne fonctionne que sur rendez-vous pris au préalable auprès des services techniques. Le service



ne prend en charge que l'enlèvement d'appareils électroménagers ou de literies usagés mais n'effectue ni vide grenier, ni vide-cave et ne prend pas les déchets verts.

Il appartient aux usagers, en cas de volume plus important, de faire appel à une société spécialisée. Le

service de ramassage s'adresse

à tous, mais prioritairement aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou à celles qui ne possèdent pas de véhicule.

Contacts : **Centre Technique Municipal**

Tél. 05 53 31 53 41

### Pôle emploi dans ses nouveaux locaux

Après plusieurs mois de travaux, les services de Pôle Emploi ont emménagé dans leurs nouveaux locaux situés à l'entrée Nord de la ville, en bas de la côte des Presses.

Le nouveau bâtiment de 844 m<sup>2</sup>, de plain-pied, abrite notamment, le service d'accueil (demandeurs d'emploi et entreprises), des bureaux, une salle de réunion pour les formations. Pôle Emploi couvre les huit anciens cantons de Sarlat, Salignac, Le Bugue, Belvès, Domme, Villefranche du Périgord, Carlux et Saint Cyprien.

L'agence est ouverte les lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30.

Afin de desservir le nouveau site de pôle emploi, la ville de Sarlat a modifié, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les trajets des lignes du Sarlat Bus.

Consultez les nouveaux horaires sur [www.sarlat.fr](http://www.sarlat.fr)

BUDGET

# GESTION PERFORMANTE ET INVESTISSEMENTS L'ESSENTIEL DU BUDGET 2016

**Un budget offensif. En réponse au contexte financier contraint marqué par une baisse drastique des concours financiers de l'Etat (- 63 %), le budget 2016 de la ville de Sarlat est un budget raisonné qui concilie ambition, exigence, qualité du service rendu aux sarladais et préservation des grands équilibres financiers. Il respecte ainsi les engagements financiers établis pour le mandat.**

### 1 - Des résultats concrets en 2015

La stratégie financière mise en œuvre en 2015 a d'ores et déjà porté ses fruits au cours du précédent exercice budgétaire : diminution des dépenses de fonctionnement (-0,60%), progression des recettes de fonctionnement (+4,80%). En particulier par une meilleure rentabilité des produits des services, une épargne nette de la commune en nette progression (+ 642 024€), un contrôle de gestion vigilant et des renégociations de contrats permettant une baisse des dépenses courantes.

### 2 - Un nouveau plan d'économies

Dans un contexte financier contraint, le maintien du dyna-

misme local passe par la recherche d'économies sur les dépenses de fonctionnement. Cette démarche de sobriété permet d'optimiser le budget municipal tout en maintenant un haut niveau de qualité du service public rendu aux sarladais.

Tout au long de l'année 2016, plusieurs priorités sont privilégiées : renforcer la dimension énergétique et le contrôle de gestion dans l'organisation interne ; maîtriser les dépenses de personnel ; rationaliser le patrimoine communal ; engager la renégociation de certains contrats avec nos partenaires.

### 3 - Maîtriser notre endettement

«Dans une logique réaffirmée de saine gestion, la ville entend continuer en 2016 de diminuer son endettement» souligne Philippe Melot, adjoint aux finances. Maîtrise de l'annuité de remboursement, amélioration de la solvabilité de la commune, réduction des risques d'exposition à la variation des taux d'intérêts... Sarlat s'inscrit dans une forte trajectoire de désendettement. Ainsi de 2006 à 2015, l'endettement de la ville passe de 19,67 millions d'€ à 15,29 millions soit une baisse de 4,37 millions d'€ (- 22,24 %). Cette tendance se poursuivra en 2016.

### 4 - Limiter le recours à la fiscalité communale

Malgré les tensions budgétaires que fait porter l'Etat aux collectivités locales, les élus ont tenu à rappeler leur attachement à la maîtrise de la pression fiscale. C'est d'ailleurs tout le sens donné aux orientations budgétaires présentées ci-dessus, particulièrement la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Cette gestion rigoureuse aura permis en 2016 de limiter à 1 % la progression des impôts locaux tout en maintenant les abattements en place pour près de la moitié des foyers sarladais.

### 5 - Renforcer nos services et nos actions de proximité

La richesse des services et des équipements offerts à la population concourt à la qualité de vie. L'efficacité des structures d'accompagnement et la forte activité associative garantissent un lien social fort, une solidarité et une citoyenneté actives. Autant de raisons confortant les choix de la collectivité pour 2016 avec :

- L'éducation, l'enfance et la jeunesse, premier budget municipal ;
- Le développement des actions dans les quartiers ;
- D'importants travaux à la piscine (72 000 €) ;



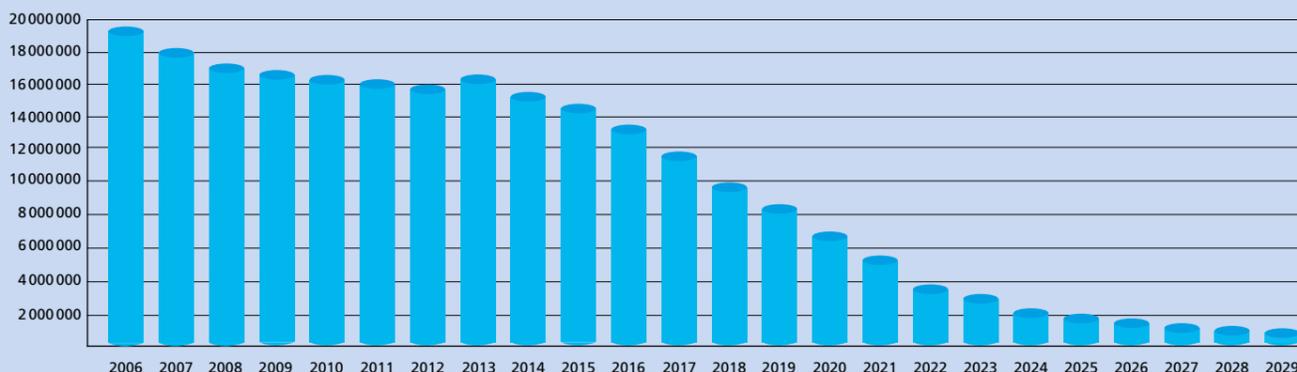
- L'installation du dispositif de vidéo-protection ;
- L'engagement d'un important plan d'investissement sur nos routes (1 million d'€) ;
- La réfection des impasses avenue Gambetta ;
- La réalisation des travaux chemin du Plantier ;
- Les nombreux chantiers dans nos écoles et sur nos équipements sportifs...

### 6 - Le maintien d'un programme d'investissement dynamique en faveur de l'économie, l'emploi et l'attractivité de notre ville

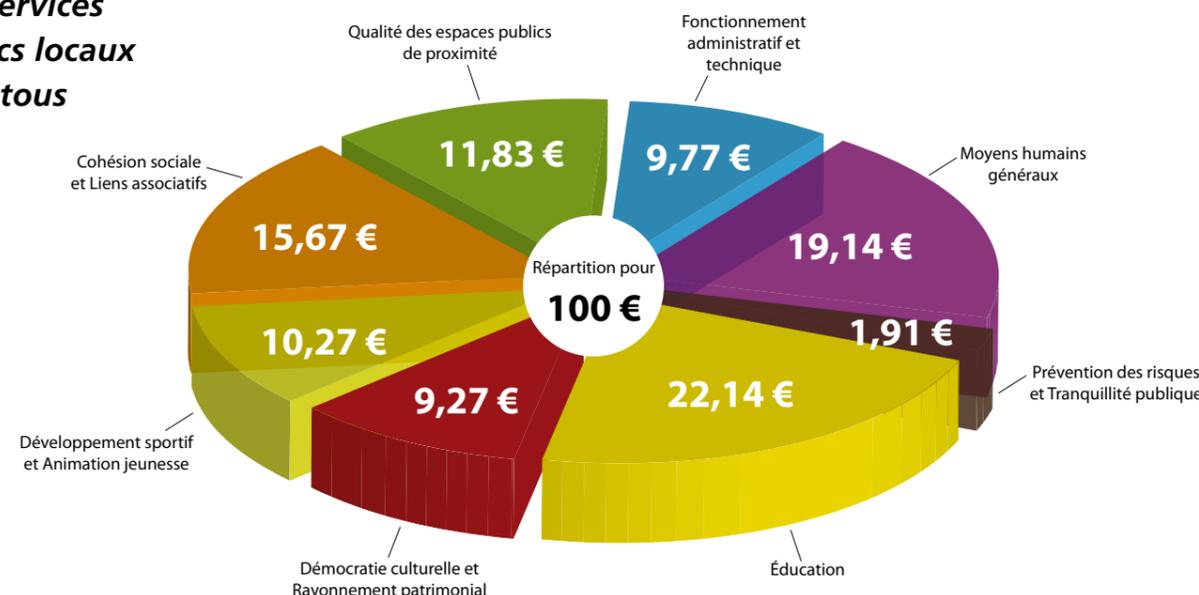
D'autres investissements importants ont été priorités, leur vocation étant d'assurer le dynamisme de notre territoire, son développement économique, commercial

- et touristique, afin de participer à la création des emplois, première des priorités municipales :
- Lancement de l'étude de faisabilité relative à la construction d'une structure d'accueil du tourisme d'affaire ;
  - Réalisation de la Résidence Habitat Jeunes à Pré de Cordy ;
  - Mise en œuvre des procédures de modification du PLU ;
  - Consolidation et développement des événements hors saison ;
  - Engagement du projet d'extension de la zone d'activités de Viarlard ;
  - Rénovation intérieure de la Chapelle des Pénitents Blancs ;
  - Prolongement du dispositif FISAC pour accompagner la modernisation du commerce de centre-ville.

Profil d'extinction de la dette de 2006 à 2029



### Des services publics locaux pour tous



COMMERCES

# LES NOUVELLES ADRESSES

Dans chaque numéro, Sarlat Magazine fait un tour en ville pour vous présenter les enseignes récemment installées à Sarlat.



**MAISON LAVAL** - Vous appréciez les produits de qualité et privilégiez le fait-maison ? Sandie Laval aussi et c'est de cette façon qu'elle envisage son métier d'artisan. Installée depuis fin 2015, cette jeune passionnée s'est formée à l'Ecole Nationale Supérieure de Pâtisserie d'Yssingeaux puis auprès d'un professionnel en Corrèze avant de voler de ses propres ailes. Dans son laboratoire de la rue Lachambeaudie, elle prépare chocolats, meringues, pâtes de fruits, guimauve, pâtisserie et autres gourmandises avec des produits nobles rigoureusement sélectionnés et des produits locaux. Le petit plus de la maison : vous passez commande et vous êtes livré chez vous ou vous retirez vos douceurs au laboratoire.

«Maison Laval» - 12 rue Lachambeaudie - Ouvert du mardi au samedi de 15h à 19h30 - Le samedi sur le marché de Sarlat  
Tél. 06 75 27 60 22  
www.maison-laval.com



«Caractère» - 14, av du Général Leclerc, face à la Place Pasteur - Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

**CARACTÈRE** est un magasin de prêt à porter dégriffé pour femmes. Voilà une bonne adresse pour faire de bonnes affaires mais aussi pour trouver la petite robe, la lingerie, la tenue ou l'accessoire manquant dans sa garde robe ! (maroquinerie, foulard, ceinture...).

Les arrivages sont réguliers et les vêtements se déclinent de la taille 34 à 50 et plus.



soires liés à la consommation du thé. L'Instant Thé accueille régulièrement des artistes et expose leurs œuvres.

«L'Instant Thé» - 3 rue Montaigne - Cour Renaissance - Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h - Tél. 05 53 31 94 47

linstant thé sarlat

tripadvisor

Vous venez d'ouvrir un commerce à l'année à Sarlat et vous souhaitez paraître gratuitement dans ces pages ? Contactez le service communication de la mairie au 05 53 31 53 45 ou par mail : communication@sarlat.fr



**BIOCOOP**, votre épicerie bio et éco-produits, située dans la zone commerciale du Pontet vous propose plus de 140 références de produits en vrac (produits lessiviels, variétés de thé et de tisane, graines, fruits secs, céréales, farines...), des fruits et légumes, un rayon frais et service à la coupe, des surgelés, des compléments alimentaires, des produits pour les bébés, produits d'entretien et vins biologiques... Toutes les références du magasin répondent à la charte d'engagement Biocoop qui, au-delà du bio, s'attache à la provenance des produits et au respect des producteurs. À Sarlat, Biocoop travaille avec 70 fournisseurs locaux et propose dans ses rayons 470 produits locaux.

«Biocoop» - Centre commercial du Pontet - La Gendonie Basse - Ouvert le lundi de 15h à 19h - Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h - Le samedi de 9h30 à 19h - Tél. 05 53 59 03 10  
www.biocoopsarlat.fr



**EXPERT** est spécialisé dans la vente de petit et gros électroménager, hi-fi, vidéo et multimédia. À Sarlat, l'équipe dynamique composée de 5 personnes vous accueille et vous conseille dans son espace commercial de 800 m2 et vous propose un large choix de produits.

En plus, Expert vous livre chez vous et vous installe votre matériel !

«Expert» - Centre commercial du Pontet - Ouvert le lundi de 14h à 19h Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h - Tél. 05 53 28 18 28  
www.expert.fr



**LA BOUCHERIE DU PONTET** vous propose des produits de qualité : du bœuf et du porc du Limousin, de l'agneau Label Rouge du Pays d'Oc, des volailles fermières et de la charcuterie française (Porc noir de Bigorre). Régulièrement, votre boucher charcutier traiteur du Pontet vous invite à déguster gratuitement ces produits et charcuteries.

«La Boucherie du Pontet» - 5, place de Lattre de Tassigny - Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 20h - Le dimanche de 7h30 à 13h - Tél. 06 50 99 12 32 - 05 53 29 03 99

**PROMOCASH** est le spécialiste de la distribution alimentaire avec une offre étendue pour les professionnels de la restauration, hôtellerie, cafés-bars et revendeurs. Il s'adresse exclusivement aux professionnels, professions libérales, entrepreneurs et micro-entrepreneurs, associations et administrations. Promocash, c'est aussi un large éventail de services qui facilitent le quotidien des professionnels : collecte de titres restaurants, récupération des huiles alimentaires, livraisons, locations de petit matériel événementiel, préparation de commande, locations de camions frigorifiques.

«Promocash» - ZI de Madrazès - Rue du 26<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 14h à 18h - Le Samedi de 7h à 13h - En juillet et en août de 6h30 à 18h du lundi au vendredi, le samedi de 6h30 à 13h - Tél. 05 53 31 73 30



**CENTRAKOR** est un magasin dédié à la maison : arts de la table, meubles, rangements, cadeaux, déco et loisirs, luminaires, mobilier extérieur... Vous y trouverez aussi un espace couture et mercerie avec un choix varié de laine et de tissu à la coupe et une multitude d'idées de cadeaux pour la décoration de la maison.

«Centrakor» - Centre commercial du Pontet - Ouvert du lundi au samedi Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 19h - Tél. 05 53 59 02 14 - [www.centrakor.com](http://www.centrakor.com)



**PÂTISSERIE MERTZ** La pâtisserie porte toujours le nom de Roland et de Brigitte Mertz qui ont flatté le palais des Sarladais et des visiteurs pendant de nombreuses années. Laura et Mathieu Massoulier ont repris la maison et ont également conservé quelques classiques qui ont fait la réputation du lieu comme le Framboisier, le Lascaux, les Lauzes. Pour autant, Mathieu, le chef pâtissier a également amené sa touche personnelle en ajoutant ses créations à la palette colorée des vitrines. Les yeux sont irrésistiblement attirés par les bonbonnières remplies de chocolat, nougats ou pâtes de fruits. Pour les gourmands, nul besoin d'attendre, le salon de thé vous invite à déguster sur place les sucreries de la maison.

Pâtisserie Mertz - 33, rue de la République - Ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 18h - Tél. 05 53 59 00 85



**BOUCHERIE HUYGENS** - Chez les Huygens, on est boucher depuis 5 générations. Mickaël s'est installé avenue Gambetta à Sarlat et exerce son métier de boucher, charcutier traiteur avec rigueur et exigence. Son crédo, c'est la QUALITÉ ! Il achète ses bêtes sur pied chez les producteurs locaux ; les viandes passent par une phase essentielle de maturation de 15 jours minimum ; les salaisons et les plats traiteurs sont faits maison.

«Boucherie Huygens» - 36, av Gambetta - Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h - Le dimanche de 8h30 à 12h30 - Tél. 05 53 29 77 79  
 f Boucherie Huygens



Vous souhaitez acheter un ordinateur ? Vous avez un problème informatique ?

L'équipe de **L'ATELIER DU PC** saura mettre ses compétences à votre service.

Ce magasin informatique s'adresse :

- Aux particuliers : avec vente de matériels informatiques, réparation toutes marques PC fixe et portable, pré-diagnostic et devis gratuits, assemblage de PC sur mesure installation système Windows avec sauvegarde des données, intervention en atelier sans rendez-vous, dépannage et installation à domicile.
- Aux professionnels : contrat de maintenance, création et gestion de parc informatique, dépannage et réparation système réseaux, maintenance préventive et curative, protection, sauvegardes de vos données.

«L'atelier du PC» - Le Pontet - Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - Tél. 05 53 28 49 43. Site Internet : [atelierdupc.com](http://atelierdupc.com)



Dans votre magasin **BRICORAMA**, vous retrouverez des rayons dédiés à l'aménagement d'intérieur, d'extérieur, du jardin, ou bien même un rayon bâti pour la construction. L'équipe de votre magasin Bricorama vous apporte une vraie expertise dans tout l'univers du bricolage et de la décoration. De nombreuses promotions vous sont proposées au gré des saisons.

«Bricorama Sarlat» - Route de Souillac - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h Tél. 05 53 28 64 64 / [www.bricorama.fr](http://www.bricorama.fr)



**AXEO SERVICES** s'adresse aux particuliers et aux professionnels. Spécialiste des services aux particuliers, AXEO Services vous propose une large gamme de prestations vous offrant simplicité, efficacité et qualité. En faisant appel à AXEO Services, vous bénéficiez de tous les avantages fiscaux des services à la personne suivant la législation en vigueur (réduction d'impôts de 50 %, TVA réduite, etc.) Pour tous vos besoins de ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants, bricolage, aide à domicile, AXEO Services est le partenaire de votre quotidien. Professions libérales, agences immobilières, artisans, commerçants, TPE-PME, Axéo Services répond à tous vos besoins de nettoyage de bureaux, de vitrines, la création et l'entretien des espaces verts, les petits travaux d'aménagement intérieur et extérieur, la conciergerie d'entreprise, la gestion de vos événements.

«AXEO Services» - 9 bd Nessmann - Tél. 05 53 28 91 87  
[www.axeoservices.fr](http://www.axeoservices.fr)



**VALÈGE LINGERIE** prend soin de votre féminité en vous proposant des ensembles de lingerie coordonnés, une ligne balnéaire, de la lingerie de nuit et des accessoires.

La lingerie selon Valège est coquette et harmonieuse, elle se décline pour toutes les morphologies (bonnets B à F) et pour tous les budgets.

«Valège Lingerie» - 28, av de la Dordogne. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h - Tél. 05 53 31 78 37 - [www.valege.com](http://www.valege.com)



**MANDALA SPIRIT** est un centre de massage bien-être aux huiles bio (spa) au cœur du quartier médiéval de Sarlat, dans la villa des Consuls : massage californien (50 mn), ayurvédique (60 mn), oriental (60 mn), shiatsu (30 mn 60 mn), pierres chaudes (70 mn), ciblé (30 mn). Et pour faire plaisir à vos proches, pensez aux chèques cadeaux.

«Espace Bien-être Mandala Spirit» - 3, rue Jean-Jacques Rousseau - La Villa des Consuls - Sur rendez-vous au 06 83 45 95 88  
[www.mandala-spirit.com](http://www.mandala-spirit.com)

## TOILETTES PUBLIQUES

# UN SACRÉ COUP DE NEUF

*La municipalité a pris en main le dossier des toilettes publiques et a engagé, avant la saison estivale, des travaux conséquents dans l'ensemble de ces espaces, financés pour moitié par des subventions.*

Les toilettes publiques de la ville devenaient pour la plupart inadéquates et ne répondaient plus aux normes sanitaires et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Consciente de cet état de fait, la municipalité a engagé, avant la saison, des travaux dans les 7 WC publics de la ville, et refait complètement à neuf ceux de la rue Tourny.

Au Point I, au Jardin du Plantier ou sur les boulevards, les travaux ont porté essentiellement sur le nettoyage et la réfection des murs, des plafonds et des menuiseries. Les peintures et les travaux d'entretien ont été réalisés en interne du mois d'avril au mois de juin, par les équipes techniques municipales.

En revanche, pour la rue Tourny, les travaux ont porté, certes sur la réfection des murs, mais aussi sur la modification et la modernisation de la partie technique et mécanique. En tout, trois WC



ont été installés dont un pour les personnes à mobilité réduite avec chasses d'eau et lumières automatiques. L'endroit est également équipé d'un lave-main et d'une table à langer.

Enfin, parce qu'elles sont extrêmement fréquentées en été (plus de 1000 personnes par jour) les toilettes de la rue Tourny, bénéficient d'un gardiennage en saison. Deux

agents municipaux, se relaient pour assurer la gestion et le nettoyage du lieu.

Ces aménagements marquent le premier volet d'un projet plus vaste qui prévoit la **construction d'un ensemble de sanitaires publics, place de la Grande Rigaudie**. En effet, pour faire face à la forte affluence en période estivale, un projet de construction d'un bloc

sanitaire permanent est à l'étude. Le bâtiment, d'une superficie totale d'environ 90m<sup>2</sup> sera composé de 2 espaces (homme et femme) avec des équipements pour les personnes handicapées, séparé par un hall d'accès et un espace «bébé». Ce projet, d'un montant total de 360 000 euros (hors subventions), sera en principe opérationnel pour l'été 2017. ■

## 4 BORNES DE RECHARGE EN VILLE

Le Syndicat Départemental d'Énergies 24 (SDE 24) assure une mission de service public et accompagne les collectivités dans leur projets de desserte en électricité et énergies renouvelables. Fortement impliqué dans les économies d'énergies, le SDE 24 a engagé depuis 2015, le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques



sur l'ensemble du département. Avec les aides financières de l'Etat, de la Région, du Département, 110 communes vont être équipées de bornes d'ici 2017. À Sarlat 4 bornes ont été implantées : place des Cordeliers, sur le parking de l'avenue Aristide Briand (avant l'imprimerie Bataillon), place du 19 mars 1962, place de la Libération. Les propriétaires de véhicules électriques ou hybrides peuvent y stationner et recharger leur batterie gratuitement.

## PISCINE MUNICIPALE



La construction de la piscine municipale de Sarlat remonte à 1963. Depuis lors, la municipalité a maintenu et modernisé cette installation tout en répondant aux impératifs de sécurité et de fonctionnalité.

«De janvier à avril 2016, une opération de réhabilitation a été engagée. Le chantier a porté sur la mise en conformité électrique du bâtiment et sur la réfection des réseaux de refoulement des bassins. Cette dernière opération a nécessité des travaux de terrassement conséquents sur les 3/4 de la plage de la piscine» précise Michel Kneblewski, adjoint aux sports.



Au total, 72 000 euros ont été consacrés à ces aménagements.

En 2015, 4756 personnes ont fréquenté la piscine municipale et 993 personnes ont participé aux séances d'aquagym organisées à raison de 6 séances par semaine sans supplément de prix.

# VOIRIE DES TRAVAUX ATTENDUS

*Réunions de quartiers, temps de concertation, courriers aux élus, rencontres de proximité... l'impatience s'exprime quant à la réalisation des travaux routiers. Nombreux sont les Sarladais à attendre, bien légitimement, l'arrivée des engins de chantier. Depuis plusieurs semaines les équipes sont à pied d'œuvre. Petit tour d'horizon du programme ambitieux pour la voirie.*



© MGD Imprimeurs

2016 est marquée par un plan d'investissement exceptionnel pour nos routes : plus d'un million d'euros mobilisés en tous points de Sarlat.

D'importantes dégradations, l'usure du temps mais aussi les conditions climatiques du début de l'année avec des précipitations abondantes, rendaient en effet in-

dispensables la mise en place d'un programme d'intervention à la dimension des attentes exprimées.

### Un chantier important

Les professionnels de la santé, les personnels de l'hôpital, les riverains, les usagers... personne ne pourrait contester l'opportunité des travaux de rénovation de la rue Jean Leclaire. Cette opération dont le montant est proche de 300 000 €€ devenait urgente, tant le revêtement de l'axe central et des trottoirs présentait des déformations importantes.

### Mais aussi...

D'autres opérations, parfois moins onéreuses mais tout aussi nécessaires ont été engagées ou le seront dans les toutes prochaines semaines.

Avenue Charles de Gaulle, rue Gaubert, boulevard Henri Arlet, rue Rossignol, boulevard Voltaire, au Courtil, route de Vigneras – Montplaisir, route de Campagnac, place Pasteur, Côte de Montfort, route de Naudissou, à la Lignée, rue Adrien Thomas, chemin des Monges... Cette longue liste, non exhaustive, témoigne de l'ampleur des moyens consacrés à notre voirie par la ville avec le soutien appuyé de la Communauté de communes Sarlat -Périgord Noir.

### Un programme ambitieux pour 2016... 2017, 2018, 2019

À l'occasion du dernier conseil mu-

nicipal, Jean-Jacques de Peretti le soulignait avec insistance : «*Nous avons conscience de l'attachement porté par les sarladaises et les sarladais à la proximité et aux questions du quotidien. Les routes, la collecte des ordures ménagères et l'éclairage public font partie de leurs priorités. Cela ne fait que conforter notre mobilisation dans ces directions. S'agissant de la voirie, ils doivent savoir que la programmation pluriannuelle que nous avons préparée pour les trois années à venir ne fait qu'amplifier les moyens réservés en 2016 aux travaux routiers. C'est une nécessité que nous traitons prioritairement.*» ■

## DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS...



18 000 €

Réfection des escaliers qui mènent du parking de la place Sundhouse (Av. du Général de Gaulle, au-dessus du laboratoire) au Colombier.



400 000 €

Des travaux Chemin du Plantier pour un montant total de 400 000 euros portant sur l'extension du réseau d'assainissement, la réhabilitation et enfouissement des réseaux, le terrassement, les enrobés et trottoirs.



12 200 €

Réhabilitation du parking de la Place Pasteur. (Réseaux, préparation et revêtement, marquage au sol)



67 000 €

Impasses de l'avenue Gambetta : Reprise des branchements eaux pluviales et eaux usées, et pose de béton désactivé sur les chaussées.



347 000 €

dont 187 000 € financés par le SDE 24

Avenue de Selves : Effacement et réhabilitation des réseaux, renouvellement du mobilier d'éclairage public.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

# PRENDRE PLAISIR À PARTAGER SES SAVOIRS

Après plus de 30 ans d'existence, le Carrefour Universitaire de Sarlat devient l'Université du temps Libre Sarlat Périgord Noir.



En avril dernier, l'atelier sciences du Carrefour Universitaire a organisé une conférence sur l'écologie au lycée Pré de Cordy. Joël Cossardeaux, journaliste au quotidien économique Les Echos est venu à Sarlat pour échanger avec les jeunes sur le thème de l'écologie et du changement climatique, et plus spécialement de la COP 21.

Les Universités du Temps Libre (UTL) sont des associations culturelles dont les membres disposant de temps souhaitent se cultiver, partager leurs savoirs, participer à des ateliers, rencontrer d'autres personnes venues d'autres horizons. Loin de renier un passé riche de réussites et de souvenirs,

les membres dirigeants du Carrefour Universitaire ont souhaité prendre un nouveau départ : les UTL sont clairement identifiées dans les médias, de quoi permettre à l'UTL Sarlat-Périgord Noir d'apparaître plus lisiblement à son public. Sans distinction d'âge, de formation ou d'origine, l'adhésion est ouverte à toutes les personnes désireuses de s'épanouir sur le plan intellectuel, technique, scientifique, manuel, artistique.

**Un nouveau nom mais un but identique**  
La nouvelle Université du Temps Libre conserve les mêmes objectifs culturels et conviviaux que son aînée. Les conférences programmées sont au centre de la large palette d'activités proposées par l'UTL SPN. D'une durée de l'ordre d'une heure, elles

sont suivies d'un échange avec le conférencier. Un programme annuel couvre les grandes disciplines comme les sciences, les lettres et les arts, en passant par la musique, le cinéma, la médecine, l'histoire, la sociologie. Une quinzaine d'ateliers sont ouverts à tous, permettant aux adhérents d'apprendre les langues, de se familiariser à l'informatique, de s'adonner à des activités créatives comme la peinture, la photographie ou le patchwork ou encore d'être animateurs au sein des ateliers sciences, histoire, rencontres littéraires. L'UTLSPN accueille dès cette rentrée un nouvel atelier : architecture et patrimoine, consacré au petit patrimoine.

**Pour en savoir plus :**  
[www.utlspn.fr](http://www.utlspn.fr)  
**Dépliants disponibles à la mairie de Sarlat**

## CARREFOUR UNIVERSITAIRE

Conférence : Anton TCHEKHOV, (1860-1904) «Une profonde nappe de tendresse» dans la littérature russe du XIX<sup>e</sup> siècle

animée par le Docteur Christian TERLAUD

Mercredi 6 avril 2016 à 15 h  
Salle Molière  
Entrée libre



CENTRE HOSPITALIER JEAN LECLAIRE

# DES ÉQUIPES AU SERVICE DES SARLADAIS

La loi de modernisation de notre Système de Santé, promulguée le 26 janvier 2016, consacre la coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire comme un levier d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en garantissant aux patients une offre de soins de proximité ainsi que l'accès à une offre de référence et de recours.

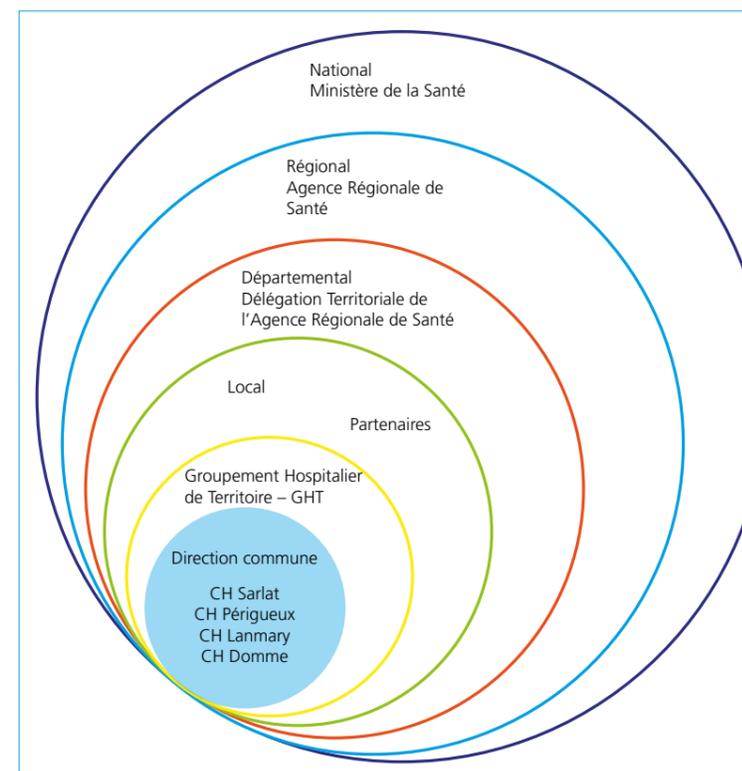
Dans ce dossier spécial, découvrez (ou redécouvrez), l'offre de soins complète du Centre Hospitalier Jean Leclaire. Vous y trouverez une présentation synthétique de la place du Centre Hospitalier sur le Territoire, en lien avec les différentes autorités sanitaires.



Rencontre avec Thierry Lefebvre, Directeur des CH de Sarlat, Périgueux, Lanmary et Domme.

«Le Centre Hospitalier de Sarlat a déjà amorcé le virage de la coopération entre établissements publics de santé. Contrairement aux craintes et idées reçues portant sur les risques liés aux collaborations inter-établissements, le recours à la Direction commune et aujourd'hui l'inscription dans un Groupement Hospitalier de Territoire, constituent un renforcement de l'offre et de la position du Centre Hospitalier de Sarlat comme établissement public de santé sur son territoire. Ensemble, nous reste-

rons plus forts et la collaboration privilégiée avec Périgueux, loin de nous affaiblir en «captant des activités», nous permet d'en pérenniser certaines et d'en développer de nouvelles. Nous continuons ainsi à porter en proximité une offre de soins hospitalière complète, avec des Urgences, Médecine, Chirurgie ambulatoire, Obstétrique, de l'Hospitalisation à Domicile mais aussi de la Psychiatrie et un secteur d'Hébergement Médico-Social pour les personnes âgées dépendantes.»



Au niveau National, le Ministère de la Santé définit les politiques nationales et les grandes priorités de santé publique.

Au niveau Régional, l'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine décline les politiques nationales de santé sur le territoire en coordonnant l'action des acteurs de santé de terrain (libéraux, établissements,...). L'ARS assure également les missions de contrôle et de sécurité sanitaire de la Région.

Au niveau Départemental, la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé applique sur le Département et est l'interlocuteur de proximité des acteurs de santé de terrain. Elle pilote et suit la mise en œuvre concrète des projets de santé.

Au niveau local, le Groupement Hospitalier de Territoire – GHT comprend 11 établissements de santé qui s'organisent pour déterminer au cœur d'un projet médical partagé de territoire les filières et parcours de soins cohérents, adaptés aux besoins et aux ressources.

Direction Commune  
Les 4 établissements de la Direction Commune conservent l'intégralité de leur autonomie juridique, organisationnelle et fonctionnelle. Travailler en Direction Commune permet de plus facilement partager des ressources rares (compétences médicales notamment) et de mutualiser certaines fonctions administratives.

Les partenaires  
Partenaires institutionnels : CPAM, Mutuel, Réseaux de santé, ...  
Partenaires du territoire : Etablissements sociaux et médico-sociaux, les libéraux, les collectivités territoriales, ...  
Partenaires ponctuels : Education nationale, pôle emploi, les associations, ...

Le service des **Urgences** a pour vocation d'accueillir 7j/7j, 24h/24h, tous patients nécessitant une prise en charge urgente et immédiate pour les pathologies adultes et pédiatriques aussi bien médicales, psychiatriques et /ou sociales.

Le service des Urgences de Sarlat est également doté depuis janvier 2016, d'un système de Téléthrombolyse représentant un gain de chance en cas d'AVC.

Le service de **médecine** dispose pour l'hospitalisation complète de :

- 30 lits de médecine polyvalente qui permettent l'accueil de malades atteints d'affections médicales relevant de la médecine interne, les maladies infectieuses, l'hématologie, la rhumatologie et l'hépatogastro-entérologie.

- 9 lits de médecine à orientation endocrinologie qui permettent la prise en charge des maladies endocriniennes dont le diabète.

Le service de médecine orientation **Cardiologie dispose** pour l'hospitalisation complète de :

- 8 lits de cardiologie soins continus permettent une surveillance étroite des paramètres vitaux et un enregistrement continu du rythme cardiaque ;
- 6 lits de médecine à orientation cardiologique accueillent les patients et permettent la poursuite de leur surveillance après un épisode aigu de santé.

La **Maternité** est en démarche «Hôpital ami des bébés», label qui assure la qualité de l'accompagnement et de l'accueil du bébé. En Fédération Médicale Inter Hospitalière avec la Maternité du CH de Périgueux, elle prend en charge les grossesses sans complications prévisibles. Cependant, tout est organisé à Sarlat pour assurer les interventions d'urgences.



«J'aime travailler ici : le fait que Sarlat soit une maternité de niveau 1 nous permet de prendre le temps d'accompagner chaque patiente, d'avoir une relation privilégiée avec les parents.» Tony, sage-femme.

La **Chirurgie Ambulatoire** concerne les actes programmés et organisés, permettant au patient une sortie de l'Hôpital le jour même de son admission. Le bloc opératoire et l'équipe de médecins spécialisés de Sarlat permettent la bonne conduite des actes de **chirurgie viscérale, gynécologique, urologique, ORL, ophtalmologique, vasculaire, orthopédique, traumatologique, endoscopique**. Une salle de bloc est toujours laissée disponible pour les césariennes qui devraient être pratiquées en urgence.



«Ce service fonctionne de façon optimale grâce à l'articulation des consultations avancées et du bloc opératoire. Cela permet de réaliser à Sarlat la consultation, le diagnostic, l'orientation et l'intervention en fonction de la pathologie. Notre bloc opératoire, équipé de matériel dernière génération, permet de réaliser au CH de Sarlat de nombreuses interventions.» Dr Al Zouabi, chirurgien viscéral

Sarlat de nombreuses interventions.» Dr Al Zouabi, chirurgien viscéral



«Notre équipe de soignants est très dynamique, les patients nous font un retour très positif de l'accueil qu'ils ont à Sarlat.» Nathalie Mongie, infirmière cadre de santé.



«Nous sommes 5 praticiens en orthopédie à intervenir à Sarlat. La collaboration avec le Centre Hospitalier de Périgueux permet aux patients de ne plus avoir à se déplacer pour se faire opérer. C'est bien plus facile de faire se déplacer un médecin que les patients.» Dr Lesimple, chirurgien orthopédiste.

Le CH de Sarlat dispose de Lits **Soins Palliatifs**. Ce sont des soins actifs, continus, évolutifs et coordonnés délivrés par une équipe pluri-professionnelle. Dans une approche globale et individualisée, de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale.



«Écoute, attention, soin et bien-être sont les mots d'ordre de ce service». Christophe, aide-soignant court-séjour gériatrie et soins palliatifs.

Le service de **Court Séjour Gériatrique**, doté de 15 lits d'hospitalisation complète, accueille les patients âgés présentant de grands symptômes gériatriques ou des affections aiguës ne relevant pas d'un spécialiste d'organe. Y sont également pratiquées la médecine polyvalente du sujet âgé et l'évaluation gériatrique globale.

L'**Unité de Soins de Suite et de Réadaptation** prend en charge les patients nécessitant des soins de rééducation et de convalescence. Une prise en charge particulière des troubles cognitifs est assurée. L'unité de soins de suite et de réadaptation compte 30 lits d'hospitalisation complète.

Une consultation mémoire labellisée est ouverte aussi bien aux patients hospitalisés que dans le cadre de consultations externes.

Le tout nouvel **EHPAD Jean Leclaire** offre un cadre de vie chaleureux, accessible et confortable tout en bénéficiant d'un accès privilégié au plateau technique du Centre Hospitalier de Sarlat.

Il est composé de :

- 20 lits d'EHPAD pour l'accompagnement et la prise en soin des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans.

- 40 lits d'USLD (**Unité de Soins de Longue Durée**) pour les personnes présentant une pathologie chronique ou une poly-pathologie qui nécessitent une surveillance et des soins constants. Une unité sécurisée de 14 lits est dédiée aux personnes souffrant de troubles du comportement modérés.

Le service d'**imagerie médicale** peut accueillir 24h/24 tous les patients hospitalisés ou non. De la radiologie conventionnelle aux échographies en passant par le scanner ou l'IRM, ce service est très complet : il dispose également

d'une offre de Téléradiologie, technique garantissant la qualité et la sécurité des soins. Le plateau d'imagerie est composé :

- d'un échographe
- de 2 salles de radiologie conventionnelle numérisées
- d'1 scanner multi-coupes
- d'1 IRM 1,5 Tesla à champ élargi



«On ne peut pas travailler les uns sans les autres, des brancardiers aux radiologues, en passant par les secrétaires, nous faisons chaque jour

un vrai travail d'équipe.» Marine, manipulatrice en radiologie.

Le CH de Sarlat est doté d'un **service de psychiatrie générale** adulte d'une capacité d'hospitalisation complète de 39 lits.

Les patients sont pris en charge et soignés à leur demande ou hospitalisés sous contrainte en application de la loi du 5 juillet 2011.

Des alternatives à l'hospitalisation complète sont également assurées via un **Hôpital de Jour psychiatrie adulte**, qui permet la poursuite des soins tout en assurant un retour précoce dans le tissu social et familial, et d'un **Centre Médico Psychologique (CMP)**.

L'**Hospitalisation à domicile** permet de dispenser au domicile du patient, des soins techniquement complexes, qui en l'absence de l'**HAD** auraient nécessité une hospitalisation classique.

L'**Éducation thérapeutique** vise à donner au patient les moyens de gérer sa pathologie de façon autonome, d'être le garant de son propre équilibre, et permet ainsi d'éviter certaines hospitalisations. Le CH de Sarlat propose 4 programmes d'éducation thérapeutique :

- ETP L'Alcool, parlons-en
- ETP Insuffisance cardiaque
- ETP Coronarien
- ETP Diabète



## VOS CONTACTS

Centre Hospitalier  
Jean LECLAIRE  
Standard : 05 53 31 75 75

Pour prendre rendez-vous en consultation

Consultations externes

Du lundi au vendredi  
de 9h à 16h30  
Tél. 05 53 31 76 63

Maternité

Secrétariat consultations :  
Du lundi au vendredi de 9h30  
à 12h30 et de 13h30 à 16h  
Tél. 05 53 31 76 51

Imagerie Médicale

Tél. 05 53 31 76 39

Consultation Mémoire

Du lundi au vendredi  
de 9h à 15h40  
Tél. 05 53 31 76 76

**Vous pouvez également contacter directement**

Hospitalisation A Domicile  
HAD

Du lundi au vendredi  
de 9h à 16h35  
Tél. 05 53 30 89 57

Permanence d'Accès aux  
Soins de Santé

Du lundi au vendredi  
de 9h à 16h30  
Avec ou sans rendez-vous  
Tel. 05 53 31 76 29

EHPAD/USLD – Résidence  
Jean LECLAIRE

Tél. 05 53 31 76 76

Retrouvez l'ensemble des  
services du Centre Hospitalier  
sur le [www.ch-sarlat.fr](http://www.ch-sarlat.fr)



## INSTITUT DE FORMATION

## FORMER LES FUTURS SOIGNANTS

## L'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS)

Le métier d'aide-soignant ouvre de réelles perspectives d'emplois pour l'avenir, tant au domicile des personnes que dans un établissement de santé ou médico-social accueillant des personnes handicapées ou âgées.

L'IFAS de Sarlat reçoit chaque année 30 élèves qui sont préparés au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant. Ces élèves sont admis, soit après sélection professionnelle, soit par concours après une épreuve écrite pour certains et uniquement une sélection orale pour d'autres. Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité, il faut être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Métier à la fois technique et de contact humain, il nécessite une formation de qualité qu'offre l'IFAS de Sarlat.



«La formation m'a permis de voir la diversité du métier, j'ai beaucoup appris et j'en ressors grande avec beaucoup de nouvelles connaissances et l'envie de poursuivre ma progression»

Mélanie

«J'ai choisi ce métier car j'aime beaucoup le contact avec les autres, le travail d'équipe et prendre soin des patients pour qu'ils soient bien.»

Elodie

## Des investissements pour l'avenir de l'hôpital

Le Centre Hospitalier de Sarlat poursuit ses efforts d'investissement dans une perspective globale de maintien de la qualité de son offre.

Des projets importants ont été récemment menés et se poursuivent à ce jour où l'on peut identifier 3 axes prioritaires :

## SÉCURITÉ

- Élévation du niveau de sécurité (1 million d'€)
- Remplacement du Tableau Général Basse Tension (480 000 €)
- Hélistation (100 000 €)

## ACCUEIL (5,6 millions d'€)

- Réfection de l'espace d'accueil mortuaire
- Rénovation du hall d'entrée des urgences

- Rénovation de la douche commune de la maternité
- Construction d'un EHPAD de 60 places

## MODERNISATION (500 000 €)

- Développement du système d'information hospitalier et mise en place de dossiers patients informatisés.

## MAISON DE L'EMPLOI

## FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES

L'ouverture d'une bourse du logement s'inscrit dans la politique du Pays du Périgord Noir qui veut faciliter le parcours résidentiel des jeunes, notamment pour accéder à une formation et/ou un premier emploi.

**Bourse du logement**

Offres de logements en Périgord Noir

Secteur géographique: Sarlat / Salignac / Carlux

Type de logement: --- Tous les types ---

Montant du loyer: --- Tous les loyers ---

Option: --- Tous (meublés ou non) ---

Recherche >>

3 offres trouvées

**SARLAT-LA-CANEDA**  
Sarlat / Salignac / Carlux

**CHAMBRE**  
Logement meublé

1 pièce (Chambre)  
Surface : 11 m<sup>2</sup>

Chauffage : Gaz

Disponible à partir du 18/04/2016

Réf. 6

Pour en savoir plus...

**Loyer mensuel : 170 euros**

Dépôt de garantie (caution) : 110 euros

Parking

## Pourquoi une bourse du logement en Périgord Noir ?

Pour rapprocher offres et demandes de logements, dans un environnement gratuit et sécurisé, avec une mise en relation directe entre propriétaires et locataires.

## Pour qui ?

La bourse s'adresse :

- aux bailleurs publics et privés (particuliers, associations, entre-

prises...) qui peuvent déposer en direct, depuis le printemps, leur(s) offre(s), avec coordonnées personnalisées

- aux locataires, sans condition
- à la Mission locale pour accompagner les jeunes dans leur parcours résidentiel

- à l'ADIL pour diffuser les informations utiles aux bailleurs et locataires

- à la CAF pour ses ressortissants
- aux employeurs pour lever un frein aux recrutements
- aux organismes de formation pour faciliter le parcours de leurs alternants ou stagiaires...

## Comment ça marche ?

Le bailleur s'identifie en ligne par une courte fiche contact puis dépose une ou plusieurs offres qu'il pourra retirer ou remettre en ligne à tout moment (comme pour la bourse de l'emploi). Une modération valide la publication, dans les 24h ouvrables, de l'offre qui comprend les informations nécessaires: coordonnées, localisation et type de logement, loyer et charges, etc...

Chaque bailleur doit signer une charte éthique avant de créer son espace personnel et chaque locataire peut accéder en ligne à des informations pratiques. Ce service en ligne est complètement gratuit.

## Qui fait quoi ?

Cet espace a été réalisé puis intégré sur le site de la Maison de l'Emploi par un prestataire de services internet avec un financement de la Mission locale et de la Maison de l'emploi du Périgord Noir qui font vivre le service, tout comme ils le font pour la bourse de l'emploi.

## Site internet :

[www.mdepn.com/logement](http://www.mdepn.com/logement)

# PARTAGE LES BOÎTES S'INSTALLENT DANS LES QUARTIERS

*La famille des boîtes d'échange s'est agrandie ! 4 nouvelles boîtes à lire et 4 Sarlat box permettant d'échanger des objets du quotidien ont été installées à Sarlat.*

## Echanger des livres

Les premières boîtes à lire ont été installées à Sarlat en 2009, en centre-ville, sur des passages fréquentés ou à proximité de places ou de jardins. Leur succès ne s'est jamais démenti : auprès des habitants d'abord qui se sont réellement appropriés cet outil d'échange et de partage et auprès des visiteurs qui, le temps d'un séjour à Sarlat piochent ici ou là un ouvrage puis font la promotion du dispositif dans leur région.

Ainsi, les demandes de renseignements ont été si nombreuses (fonctionnement, construction, prix, sécurité, surveillance...) que la mairie a créé un dossier complet qu'elle envoie sur demande.

Cet engouement général a poussé la municipalité à étendre le dispositif au Sablou, à la Trappe, au Colombier et à Grogeac pour favoriser le partage, l'échange, la culture pour tous et l'économie solidaire. Les nouvelles boîtes sont



en service depuis septembre 2015 et permettent aux riverains d'y déposer des livres, des bandes dessinées, des magazines et d'y dénicher un ouvrage de leur choix. Deux nouvelles boîtes vont prochainement être installées au Pouget et aux Chênes Verts.

## Echanger des objets

Le principe et les objectifs sont les mêmes avec les Sarlat Box à la dif-

férence près qu'on n'y échange pas des livres mais des objets. «C'est un peu comme une boutique sans argent», souligne Toufik Benche- na, conseiller municipal délégué au quartier. Jouets, vêtements pour enfant, petit électromé- ger... Chacun peut prendre le bibelot de son choix et inversement y déposer un article, en bon état, dont il n'a plus l'utilité et dont il veut se débarrasser.

Pour mener ce projet à terme, la ville a noué un partenariat avec le lycée Pré de Cordy. Les élèves de la classe professionnelle menuiserie et leur professeur Jean Oberlé se sont emparés du sujet et en ont fait leur projet de travail annuel. Ils ont eu «carte blanche» de la conception à la fabrication de ces petits cabanons de partage et le résultat est positif aussi bien d'un point de vue technique qu'esthé-

## UN JARDIN PARTAGÉ

En février 2015, une réflexion a été initiée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Sarlat Périgord Noir et coordonnée par Marie-Louise Margat et Marie-Pierre Delattaignant, élues en charge des affaires sociales, pour aménager l'espace situé devant l'entrée principale des logements du Colombier. Une enquête conduite auprès des habitants a permis de démontrer qu'un véritable intérêt existait pour l'aménagement de ce cadre de vie. Le choix des habitants s'est porté sur la création d'un jardin partagé.

La SCOP Saluterre (Société Coopérative et Participative pour la promotion des projets de création de jardins collectifs) a été sollicitée pour l'expertise et l'architecte des bâtiments de France pour valider la faisabilité du projet. L'action a été présentée aux élus de la commission consultative du CIAS.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les habitants, le CIAS Sarlat-Périgord Noir, Dordogne Habitat et les services de la ville pour «ficer» le projet. Un groupe d'habitants s'est constitué en association d'habitants-jardiniers. Les statuts de l'association «Les jardins de la Colombe» ont été rédigés au CIAS avec les locataires, sous la responsabilité de Céline Dagnas. Ils permettront, à terme, au groupe et aux futurs adhérents de fonctionner en autonomie sur la gestion du jardin. Les premiers aménagements ont débuté au 1er trimestre 2016 avec la mise en place de 16 bacs en acier surélevés. Depuis le mois de juin, le jardin fonctionne et les plantations et les récoltes vont bon train.

Contact : CIAS Sarlat-Périgord Noir - Tél. 05 53 31 88 88

## AIRES DE JEUX

Toboggan, terrain multisport balançoire, jeux sur ressort, tourniquet... la ville «chouchoute» ses enfants en installant ou en rénovant des modules sur les 24 aires de jeux implantées sur son territoire.

Les derniers aménagements ont été réalisés au Colombier et aux Chênes Verts :

- Au Colombier, l'aire de jeux a été clôturée pour sécuriser le lieu et éviter l'intrusion des animaux. **Montant de l'opération : 4092 euros**
- À l'automne, le service des sports de la ville de Sarlat qui entretient l'ensemble de ces espaces, va poursuivre l'aménagement de cet espace et envisager une extension et l'implantation de nouveaux modules.
- Aux Chênes Verts, le gazon synthétique de l'espace multisports a été remplacé. **Montant de l'opération : 5209 euros**

tique. Les Sarlat Box, au nombre de 4, ont été installées début juin, à la Brande, aux Chênes Verts, au Colombier et au Pouget. Les élèves ont travaillé 12 heures par semaine pendant le dernier trimestre de l'année scolaire pour les réaliser. Ils ont pu utiliser différentes matières et mettre en pratique les techniques apprises en cours.

Un budget de 3000 euros pour l'achat des fournitures a été attribué par la mairie avec l'aide de Dordogne Habitat ainsi que la somme de 500 euros pour aider les élèves à financer un voyage scolaire dans les Landes pour découvrir la filière bois.

Contact : Bruno Laval - Réfèrent quartier Tél. 06 89 07 47 55

# actualités actualités actualités

# LES ENFANTS ET LES JEUNES



## Le Ratz-Haut en gestion municipale

### CENTRE DE LOISIRS

Des liens unissaient de longue date l'Amicale Laïque et la ville avec l'intervention des services techniques et jeunesse au sein de la structure et de l'équipe d'animation du Ratz Haut dans les temps périscolaires. Aussi, quand le Ratz-Haut est devenu municipal au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'organisation est restée inchangée. La ville s'est appuyée sur le projet pédagogique de la structure et a conforté son appui logistique. La structure, quant à

elle, a été dégagée de certaines tâches administratives et de gestion du personnel qui laisse à l'équipe plus de temps pour se consacrer à son cœur de métier. Six personnes ont été intégrées à la mairie de Sarlat et sont rattachées au service Citoyenneté Jeunesse et Sport Michel Kneblewski, adjoint en charge de la jeunesse et des sports souhaite dans le futur, enrichir l'offre avec des activités sportives et développer les classes de découverte..

## Carte Espace Jeunes, le bon plan !

### DES REDUCTIONS

La carte annuelle d'adhésion à l'Espace Jeunes permet aux jeunes moyennant 10 euros de profiter de réductions chez les commerçants partenaires. Ainsi, 15 commerces ont signé la convention avec la mairie : Axel, joaillier d'art, C'Tendance, coiffeur à Carrefour, Alexia K'oiffure au Pontet, French Coffee Shop, av Gambetta, Canoës Loisirs à Castelnaud, Un Autre Monde, rue de la République, La Forêt des Ecureuils à Saint Vincent le Paluel, Périgord Paintball à Vézac, Au

Petit Creux à Carrefour, Bataillon, Av Aristide Briand, La Crèmerie, av Gambetta, La Mie Caline, rue de la République, C Permis, en face du lycée et Secret de Pains, rue Gabriel Tarde. Ouvert aux 14-25 ans, l'espace jeunes de Sarlat est animé par une équipe dynamique qui conseille et aide les jeunes à monter leurs projets. Ils ont accès librement à une salle informatique, une salle de jeux et de détente, une salle d'activités et un coin café.

Contact : 05 53 31 19 11

## Résidence Habitat Jeunes

### LOGEMENT

Suite à la réalisation de la Plateforme du Bâtiment et au succès de ses sessions de formations et de qualifications, la CdC Sarlat-Périgord-Noir, en lien avec le Pays du Périgord Noir a décidé en complément, la création d'un centre d'hébergement à la fois pour les stagiaires/apprentis en formation à la Plateforme et également pour les saisonniers venant renforcer les équipes des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration en période estivale. Ce type d'offre de logement pour les jeunes est reconnu nécessaire pour accompagner le développement des entreprises sur le territoire.

La résidence Habitat jeunes devrait ouvrir en septembre 2018 avec le statut de «foyer jeunes travailleurs» permettant aux occupants d'avoir des APL au 1<sup>er</sup> jour d'occupation.

Ce projet de territoire est mené à l'échelle du pays. Il comprend la création de 38 logements regroupant 45 lits. L'immeuble sera équipé d'un parking avec un accès direct depuis la route départementale, distinct du lycée ainsi qu'un accès à la plateforme. Une extension de 15 lits est ensuite prévue en diffus dans le Périgord Noir grâce à un foyer soleil n'entraînant pas d'investissement.

## TAP, du nouveau pour la rentrée

### DES ACTIVITÉS SYMPAS !

Dès la rentrée, un dossier complet vous sera remis, comprenant notamment un règlement intérieur des TAP, ainsi qu'une fiche d'inscription détaillant chaque temps d'accueil.

Dans les écoles élémentaires, où les effectifs sont plus élevés, un agent qualifié sera chargé de coordonner l'organisation des Temps d'accueil périscolaires.

Plus concrètement :

- Des programmes détaillant les TAP dans chaque école seront édités et distribués aux parents.



## Participer à la vie scolaire

### CONSEIL D'ÉCOLE

Le Conseil d'école, dans chaque établissement, vote le règlement intérieur, organise la semaine scolaire, prend part à tous les projets pédagogiques et à la gestion des moyens financiers alloués. Présidé par le directeur ou la directrice, il est composé des enseignants de chaque classe, des représentants des parents d'élèves élus en octobre, du maire et de l'élue déléguée, Sophie Colardeau-Trichet.

Les parents d'élèves ont un rôle à jouer dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant, et sont associés au fonctionnement de l'école au travers des réunions et des rencontres avec les enseignants et la mairie.

- Les enfants auront une activité différente par soir qui se poursuivra sur une période de vacances à vacances (soit environ 7 semaines).
- Des interventions par des professionnels seront proposées pour des activités plus particulières (magie, théâtre, sports spécifiques...)
- L'accent sera mis sur les sorties de proximité, permettant aux enfants de découvrir la richesse culturelle de Sarlat.
- Certains services municipaux interviendront dans les TAP (Espaces Verts, Patrimoine, Espace Jeunes...)

## Aux petits soins pour les écoliers

### ÉDUCATION, PREMIER BUDGET DE LA VILLE

Au total, près de 100 agents municipaux sont mobilisés quotidiennement dans les écoles et à la cuisine centrale municipale. Les ATSEM assistent les enseignants dans les classes maternelles, des agents assurent le service dans les cantines et le bon déroulement des repas, d'autres se chargent d'accueillir, de surveiller, d'accompagner les élèves lors des temps périscolaires (prise du goûter, aide aux devoirs, mise en place et gestion des TAP...)

Représentant plus de 20% du budget global municipal, l'Education reste le premier poste de dépenses d'investissement et de fonctionnement. En effet, au-delà de la gestion des agents municipaux intervenant dans les écoles, la mairie de Sarlat a la responsabilité logistique des écoles élémentaires et maternelles publiques : entretien des locaux, réfection des cours d'écoles, des sanitaires... Pour la rentrée 2016, 3 Vidéo Projecteurs Numériques ont été achetés et installés dans les classes de CE1 et CE2 de la Canéda, ainsi que dans la salle informatique de l'école Jules Ferry, pour un montant total de 9600€.

### CALENDRIER SCOLAIRE 2016-17

Vacances de la Toussaint  
Fin des cours : 19 oct. 2016  
Reprise : 3 nov. 2016

Vacances de Noël  
Fin des cours : 16 déc. 2016  
Reprise : 3 janv. 2017

Vacances d'hiver  
Fin des cours : 17 fév. 2017  
Reprise : 6 mars 2017

Vacances de printemps  
Fin des cours : 14 avril 2017  
Reprise : 2 mai 2017

Vacances d'été  
Fin des cours : 7 juillet 2017

### HORAIRES D'UNE JOURNÉE TYPE

Écoles du Pignol, Chênes Verts et Jean Leclaire

7h30 à 9h : Garderie  
9h à 12h : Classe  
12h à 13h30 : Cantine  
13h30 à 15h45 : Classe  
15h45 à 16h30 : TAP  
16h30 à 18h30 : Garderie, goûter

Et le mercredi :  
7h30 à 8h45 : Garderie  
8h45 à 11h45 : Classe  
11h45 à 13h30 : Garderie

Écoles Jules Ferry, La Canéda et Ferdinand Buisson

7h30 à 8h45 : Garderie  
8h45 à 11h45 : Classe  
11h45 à 13h30 : Cantine  
13h30 à 15h40 : Classe  
15h40 à 16h40 : TAP  
16h40 à 18h30 : Garderie, goûter et aide aux devoirs

Et le mercredi :  
7h30 à 8h45 : Garderie  
8h45 à 12h : Classe  
12h à 12h30 : Garderie

École de Temniac

7h30 à 8h45 : Garderie  
8h45 à 12h : Classe  
12h à 13h30 : Cantine  
13h30 à 15h30 : Classe  
15h30 à 16h30 : TAP  
16h40 à 18h30 : Garderie, goûter et aide aux devoirs

Et le mercredi :  
7h30 à 8h45 : Garderie  
8h45 à 12h : Classe  
12h à 12h30 : Garderie

LES BONS GESTES

# DÉCHETS : SOYONS EXEMPLAIRES !

*Au cours de ces dernières années, beaucoup a été entrepris par le SICTOM du Périgord Noir pour faire de la collecte et du traitement des déchets un pôle d'excellence.*

Ce qui est vrai en bout de chaîne, au stade de l'élimination, l'est aussi en amont au travers des efforts, que nous avons menés pour trier toujours plus, développer le compostage et donc réduire la production des déchets des ménages.

Car désormais, nous sommes plus que jamais conscients et convaincus que nous devons agir aussi à la source.

La place des déchets dans la société de consommation est un enjeu essentiel pour l'avenir des populations. Leur réduction à la source reste un objectif sur lequel tout citoyen peut agir : il suffit seulement de changer nos habitudes, d'une part, en privilégiant les emballages les plus sobres, d'autre part, en triant davantage pour permettre de recycler et de polluer moins.

De son côté, le SICTOM du Périgord Noir redouble d'effort pour rester exemplaire : l'accent a été mis sur le compostage avec distribution de 7500 composteurs individuels ces 24 derniers mois aux habitants du territoire ; un effort particulier a également été fait sur le verre auprès des établissements touristiques du Sarladais ; le recrutement d'une ambassadrice du tri permet

de renforcer la communication sur les gestes du tri ; l'installation d'une unité de démantèlement favorise la valorisation des déchets encombrants...

Ainsi que le souligne Philippe Melot, Président du SICTOM du Périgord Noir, «la réduction des déchets est devenue une priorité. D'abord parce qu'un déchet dont on ne fait rien est une ressource gaspillée. Recycler les déchets, c'est la base. Par ailleurs, leur collecte et leur traitement représentent un coût de plus en plus important en raison des normes environnementales toujours plus contraignantes. Autant de raisons qui nous ont conduit à établir un plan d'action dynamique autour de 4 axes prioritaires» (voir encadré)

### Un plan d'actions construit autour de 4 axes prioritaires

Produire moins de déchets est devenu un enjeu de société essentiel. Face à ce défi collectif, chacun a un rôle à jouer. Le citoyen est, bien sûr, l'acteur principal de cette évolution des comportements.

Mais le changement doit pouvoir s'appuyer sur un service public performant, initié par le SICTOM du Périgord Noir, autour de 4 priorités :

- ▶ Réduire la production des déchets ;
- ▶ Privilégier le tri sélectif ;
- ▶ Augmenter et faciliter le recyclage des déchets valorisables pour diminuer le gaspillage ;
- ▶ Mieux valoriser les déchets organiques.

### Des résultats encourageants en Périgord Noir

ANNÉE	Ordures ménagères (en tonnes)	Emballages recyclés (en tonnes)	Verre (en tonnes)	Papier (en tonnes)	Déchèteries (en tonnes)
2009	15 150	749	1 943	824	14 400
2015	13 578	1 986	2 133	802	10 090
Évolution 2010/2015	- 10,39 %	+ 144,34 %	+ 12,50 %	- 5,59 %	- 21,56 %

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# DOUZE ACTIONS FINANÇÉES À 80%

*En janvier dernier, la Communauté de communes a répondu à l'appel à projets «Territoire à Energie Positive et Croissance Verte». Le dossier de candidature qui s'inscrit dans la suite logique de l'Agenda 21 a été approuvé par le Ministère.*



Le programme des «Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte» lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, vise à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes dans le domaine de la transition énergétique.

En janvier dernier, la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir a constitué un dossier de candidature, approuvé par le Ministère de l'Environnement qui valide la poursuite du projet de territoire Agenda 21, notamment sur son volet énergétique.

Ainsi, Jean-Jacques de Peretti, Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir a signé en juillet dernier, aux côtés de Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, une convention d'appui financier pour la réalisation de 12 actions concrètes liées à la politique de transition énergétique.

La Communauté de communes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, les communes de Tamniès, Vézac, Sarlat et Proissans vont bénéficier d'une aide globale de 500 000 € pour financer à hauteur de 80% des initiatives visant à :

- Réduire les consommations

- d'énergie des espaces publics ;
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports ;
- Produire des énergies renouvelables ;
- Préserver la biodiversité, la protection des paysages et promouvoir un urbanisme durable ;
- Promouvoir l'éducation à l'environnement, à l'éco-citoyenneté et la mobilisation des acteurs locaux.

#### Quelques exemples d'actions :

- Proissans : Rénovation énergétique de l'école
- Sarlat : Réduction de la consommation d'énergie des équipements sportifs par une gestion optimisée du chauffage et de l'éclairage
- Vézac : Installation d'une chaudière à bois sur un micro-réseau
- Tamniès : Création d'un sentier d'interprétation

**Contact : Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir**  
Tél. 05 53 31 90 20

## 0 herbicide, une démarche qui fait sens pour l'environnement

Depuis 2012, la ville de Sarlat a signé la démarche 0 herbicide qui vise à renoncer à l'usage de ces produits en utilisant des techniques alternatives non nocives pour l'environnement et la santé. Les services des espaces verts, de la propreté et des sports travaillent en concertation en pratiquant des méthodes alternatives curatives ou préventives : passage de la balayeuse avec brosses de désherbage ou binettes, interventions au rotofil ou à la tondeuse sur des espaces en calcaire engazonnés, arrachage manuel... Cependant, ces techniques ne permettent pas à elles seules d'éradiquer toute la végétation spontanée, aussi, il faut tolérer à certains endroits, que la nature reprenne ses droits avec un suivi et un entretien maîtrisés.

DU 7 AU 31 DÉCEMBRE

*La ville et l'office de tourisme travaillent depuis plusieurs semaines à la préparation des festivités de Noël. En marge du marché et de la patinoire installés sur la Grande Rigaudie, ce Noël russe promet de belles surprises et de nombreuses nouveautés.*

## GOURMANDISES ET CADEAUX



Du 7 au 31 décembre, 50 chalets de Noël éphémères s'installent place de la Grande Rigaudie et place de la Liberté. Joliment décorés aux couleurs de la Russie, ils présenteront aux visiteurs une palette de produits gourmands à partager en famille et des idées de cadeaux pour faire plaisir au moment des fêtes.

## LA PATINOIRE

Au cœur du marché de Noël, débutants et confirmés, grands et petits sont invités à venir chausser les patins, enfilez gants et bonnets et glisser, sauter, s'amuser seuls ou entre amis, sur la patinoire et le jardin de glace du 7 au 31 décembre. De nombreuses animations seront à découvrir pendant ces 25 jours de fêtes.



## RENDEZ-VOUS AVEC LE PÈRE NOËL



Le Père Noël a officiellement confirmé sa présence sur le marché de Noël de Sarlat. L'année dernière, il avait fait une arrivée spectaculaire du haut des portes de l'Eglise Sainte-Marie ! Pour cette édition, le Père Noël a tenu à garder le secret, mais comme il est facétieux, il y a fort à parier qu'il nous prépare encore une belle surprise. Si vous voulez le voir, rendez-vous le 10 décembre, à la tombée de la nuit, place de la Liberté.

# Noël à Sarlat

*Les fêtes de Noël sont des moments privilégiés auxquels nous sommes tous particulièrement attachés. C'est aussi et avant tout une fête pour les enfants, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité, avec la municipalité et les équipes, mettre en place des animations variées, de qualité et pour la plupart, gratuites, pour permettre au plus grand nombre de profiter de ce rendez-vous de fête. Nous travaillons aussi d'arrache-pied pour leur préparer de nouvelles surprises.*



**Franck Duval**, maire-adjoint chargé des événements et de la communication

## LE PETIT CIRQUE D'HIVER



Le petit cirque d'hiver revient au centre culturel. Les enfants, invités de la soirée, pourront s'émerveiller devant les numéros de dressage, magie, clown, jonglerie présentés dans la fidèle tradition du cirque... Les artistes de ce spectacle sont issus des quatre coins de la France et sont passés par Sarlat cet été pour présenter dans la rue leur spectacle au public.

## UN DELUGE D'ANIMATIONS

Pour renforcer l'ambiance festive de Noël, les animations seront nombreuses et variées et s'étendront, du centre aux faubourgs de la ville. Des ateliers pour les enfants et pour les grands, des contes, des spectacles, des parades, des concerts, les soirées de glisse inviteront les familles à vivre pleinement les instants magiques de Noël et à partager des moments privilégiés, sans oublier le Père Noël qui recevra les enfants dans sa maison, place du 14 Juillet. Parmi les nouveautés, on peut déjà noter la mise en place d'un concours de dessin ouvert aux enfants de 6 à 10 ans sur le thème «Un Noël russe à Sarlat» et un jeu-concours avec un séjour au Puy du Fou à gagner.

## RECUP' ET DECO

Aux quatre coins de la ville, les décorations des ronds-points et des espaces publics seront l'œuvre commune des services techniques, des espaces verts et des écoliers de Sarlat. Sujets en bois, château fort, sapin en palette, bûches transformées en lutins de Noël, la recup' et le détournement sont les maîtres-mots de cette édition. A l'occasion des temps d'accueil périscolaires, les enfants des écoles sarladaises pourront également concevoir leur sapin en utilisant des palettes. Les arbres revisités seront installés dans le square de la Petite Rigaudie.



## TROPHÉE JEAN ROUGIÉ

# PIERRE GAGNAIRE À SARLAT EN JANVIER 2017

*Le nom du président de l'édition 2017 du Trophée Jean Rougié est confirmé : il s'agit de Pierre Gagnaire, élu par ses pairs en 2015 «Plus grand chef étoilé du monde»*



© David Ken

Les 14 et 15 janvier 2017, la ville et l'office de tourisme mettent les petits plats dans les grands et invitent Sarladais et visiteurs à la découverte de la saveur raffinée du foie gras et des arômes subtils de la truffe.

Pendant deux jours, au centre culturel et en centre-ville, on cuisine, on goûte, on déguste et on partage de bons moments !

**Le Trophée Jean Rougié**  
Temps fort de l'Académie culinaire

du foie gras et de la truffe, le Trophée Jean Rougié accueille les jeunes talents de la cuisine française. Ouvert aux élèves des bacs professionnels option cuisine, aux étudiants en BTS et aux CFA de toute la France, ce concours de cuisine voit s'affronter, à l'issue d'une sélection sur dossier, 8 jeunes cuisiniers qui ont deux plats à préparer.

Pierre Gagnaire sera à Sarlat pour juger les recettes à la truffe et au foie gras des jeunes cuisiniers

français sélectionnés. Il présidera le concours aux côtés de 15 chefs de l'hexagone et succèdera ainsi à Michel Trama, (2 étoiles Michelin) - Régis Marcon, (Bocuse d'or 1995 - 3 étoiles Michelin) Yannick Alleno, (2 étoiles Michelin - Bocuse d'Argent 1999) - Frédéric Anton, (3 étoiles Michelin - Meilleur Ouvrier de France) - Dominique Loiseau (PDG du groupe Bernard Loiseau) Joël Robuchon (25 étoiles au Guide Michelin, Meilleur Ouvrier de France, Cuisinier du Siècle en

1990, Chef de l'année 1987) et Gilles Goujon (3 étoiles au Guide Michelin, Meilleur Ouvrier de France, Cuisinier de l'année 2010).

La cuisine de Pierre Gagnaire est très créative et parfois considérée comme «iconoclaste». Ses plats évoquent souvent une constellation : une assiette principale entourée de multiples satellites. Des mets réputés modestes comme le navet, la raie, certains abats, prennent avec ses présentations précises et précieuses une allure spectaculaire.

### Tous en cuisine

Pendant le week-end, on peut soi-même cuisiner ces produits nobles en participant à des stages. Ouverts à tous, ils sont destinés à apprendre ou à perfectionner son savoir-faire culinaire.

Aux côtés d'un chef cuisinier du Sarladais, les secrets des recettes au foie gras et à la truffe sont dévoilés.

### La Fête de la truffe

Chaque année, les animations mises en place avec le concours du groupement des trufficulteurs du Périgord Noir sont particulièrement appréciées. Les ateliers d'identification de truffe, les conférences, les démonstrations de cavage rassemblent un public nombreux.

### Initiations à l'œnologie

Pour les plus grands, des initiations à l'œnologie sont proposées par les Vins de Bergerac, et permettent d'acquérir les bases de la dégustation et de maîtriser les accords mets et vin.

### Dégustation de foie gras et truffes

Les dégustations de «Croustous» («tapas» périgourdin à la truffe et au foie gras) sont littéralement prises d'assaut. Dès 11h30, les amateurs de truffes jouent des coudes sur la place de Liberté. Ces recettes, préparées par les chefs de Sarlat et du Périgord Noir, sont servies pendant près de 4 heures. (25 000 croustous dégustés chaque année).

### Le Toque Show

Point d'orgue de la première journée de festivités, ce grand show culinaire réunit tous les ingrédients pour sublimer la truffe et le foie gras. Des chefs étoilés se succèdent au piano et composent des recettes aussi belles que savoureuses. À l'issue de chaque préparation, quatre personnes sont tirées au sort dans le public pour déguster la recette du chef.

**Les ateliers pour les enfants.** La ville de Sarlat organise par le biais de son service restauration des ateliers «graines de chef» : les enfants s'initient à la cuisine à la truffe et

au foie gras tout en s'amusant. Un moment ludique et éducatif suivi d'une dégustation !

**Démonstrations de cuisine.** Dans une ambiance conviviale, une dizaine de chefs sarladais et étoilés joue le jeu dans une cuisine aménagée pour l'occasion dans la salle de l'Ancien Évêché. Chacun révèle ses secrets et ses tours de main depuis le choix des produits jusqu'à la confection de la recette proposée en dégustation au public.

### Street Food

La cuisine mobile reprend du service ! Des cuisiniers amateurs et professionnels passent derrière les fourneaux et préparent en public leur recette à la truffe et au foie gras.

### Brocante Arts de la table

Pour chiner et dégoter l'ustensile indispensable à votre panoplie de cuisinier, une brocante «Arts de la table» est organisée le dimanche 15 janvier 2017

### Une manifestation interactive

Pendant, le trophée Jean Rougié, les spectateurs votent pour leur candidat et leur recette préférés. Les spectateurs du Toque Show interagissent avec les différents intervenants en posant des questions par SMS. ■

## COMMENT RÉSERVER VOS PLACES

### À partir du 1<sup>er</sup> décembre :

- Trophée Jean Rougié et Toque Show - Centre Culturel  
Tél. 05 53 31 09 49
- Stage de cuisine adultes et œnologie - Office de tourisme  
Tél. 05 53 31 45 45
- Stage de cuisine enfants - Service communication  
Tél. 05 53 31 53 45

Toutes les animations sont gratuites à l'exception des stages de cuisine adultes (15 euros) et des croustous (de 2 à 5 euros)  
Renseignements : Service communication : Tél. 05 53 31 53 45  
e-mail : communication@sarlat.fr

Consultez les dernières informations sur l'évènement sur  
[www.ac-foiegras-truffe.fr](http://www.ac-foiegras-truffe.fr)



© Jac'Phot

# LE TOURISME, ATOUT DE NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

*Si le dynamisme économique de Sarlat s'est bâti autour de l'industrie agroalimentaire et biomédicale qui compte toujours les principaux employeurs de notre ville et du territoire, l'essor du tourisme a également joué un rôle essentiel dans l'attractivité de notre ville et son dynamisme actuel.*

Aujourd'hui, pour conforter et donner une nouvelle impulsion à cet important secteur économique en Périgord Noir, les acteurs locaux prennent de nouvelles initiatives au premier rang desquelles figure le tourisme d'affaires.

Ainsi que le souligne Franck Duval, Adjoint au tourisme, «chacun peut le constater autour de lui, l'activité touristique est une chance exceptionnelle pour Sarlat et nos atouts sont nombreux. Commerçants, bars, restaurants, hôtels, campings, chambres d'hôtes, artisans, sociétés de transport organisateurs de séjours... près de 50 % de nos emplois en dépendent. Autant de raisons qui nous obligent à un travail de tous les instants pour améliorer notre offre et préparer demain».

**Le tourisme d'affaires, un secteur d'activité économique porteur**  
L'une des priorités exposée lors du dernier Conseil Municipal porte

sur la réalisation d'une structure qui permettrait à la ville de renforcer son offre dédiée à l'accueil d'événements et d'activités d'affaires. «Aujourd'hui, sans capacité susceptible d'accueillir dans de bonnes conditions les séminaires ou rencontres d'entreprises et sans action de communication pour attirer de telles activités, nous recevons 10 à 15 demandes par an qu'il ne nous est pas possible de satisfaire» précise Franck Duval.

«Nous avons donc travaillé depuis plusieurs mois sur cet important sujet pour l'activité locale et nos emplois. Nous savons qu'il s'agit là d'un secteur économique porteur : la dépense moyenne des touristes d'affaires est deux à cinq fois supérieure à celle des touristes de loisirs ; il est complémentaire au tourisme de loisirs ; est souvent concentré sur des périodes creuses ; génère des emplois non délocalisables ; contribue à la notoriété, au rayonnement et à l'attractivité économique du terri-



toire. Nous ne pouvons pas passer à côté d'une telle opportunité», rappelle l'Adjoint au tourisme.

«Ceci d'autant plus que Sarlat dispose déjà de nombreux atouts : une bonne accessibilité désormais avec les autoroutes et aéroports ; un potentiel d'attractivité vers les grandes agglomérations situées à 2-3 heures ; une destination de grande notoriété ; une situation privilégiée au cœur du Périgord Noir ; une excellente capacité hôtelière ; un Centre Culturel proposant une salle de grande capacité (jusqu'à 600 places)...

Cependant, l'étude de faisabilité que nous avons confiée à un cabinet spécialisé le confirme : l'absence d'un lieu de restauration pour des repas de groupe (150 à 300 personnes) constitue un réel manque dans l'offre dédiée au tourisme d'affaires ; les salles du Colombier, en termes de qualité et d'équipements, ne sont pas adaptées pour l'accueil d'activités d'affaires».

Le projet de réaliser, en lieu et place du chapiteau du Centre Culturel, un nouvel espace polyvalent et modulable paraît donc pleinement justifié (salle de restauration mais aussi, par des pa-



Chaque année, la place de la Liberté voit passer des centaines de gourmands pendant la fête de la truffe.

© Mickaël Boutry

### 2015 : une bonne année touristique

Lors du dernier Comité de Direction de l'Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir était présenté le rapport d'activités 2015. Une analyse attendue de tous, particulièrement des nombreux professionnels qui concourent à près de 50 % de l'activité économique locale.

Premier indicateur de l'Office de Tourisme examiné avec attention, celui du volume d'activité de la centrale de réservation : celui-ci progresse de 3 % entre 2014 et 2015.

Le nombre de visites guidées est lui aussi en forte progression : +5,6 % sur l'année. C'est encore plus marquant pour la fréquentation de l'accueil de l'Office de Tourisme qui grimpe de 14,5 % avec 699 754 visiteurs. Quant au site Internet de l'Office, celui-ci enregistre également une nette augmentation de +7 %.

S'il est un chiffre particulièrement important pour le rayonnement de Sarlat et du Périgord Noir, c'est bien celui des retombées presse.

90 journalistes ont été accueillis en 2015 pour 120 articles de

presse parus et 25 reportages TV : soit une contre-valeur financière de 6 151 086 euros.

La Fête de la Truffe, le Trophée Jean Rougié, la Fête de l'Oie, les Journées du Terroir... mais aussi le marché de Noël -5<sup>e</sup> plus beau marché de France- auront très largement contribué à cette dynamique exceptionnelle, confirmant ainsi la pertinence de la politique événementielle conduite depuis plusieurs années par la ville de Sarlat et l'Office de Tourisme.

rois mobiles, salles de réunions, salons, soirées animées, cuisine, sanitaires...). De même, la modernisation des salles de réunion du Colombier paraît pleinement justifiée pour compléter l'offre sarladaise.

C'est en ce sens qu'un avant-projet sommaire va prochainement être lancé et que les financeurs susceptibles d'accompagner l'opération vont être sollicités.

### D'autres projets en perspective

La ville de Sarlat, en partenariat avec l'Office de Tourisme, va également prendre d'autres initiatives. Certaines sont en cours, d'autres en phase de préparation. «On peut citer par exemple la consolidation des événements hors saison. Dans quelques mois Sarlat accueillera pour la Fête de la Truffe, Pierre Gagnaire, désigné meilleur chef au monde en 2015. C'est une chance que de pouvoir l'accueillir mais aussi la certitude de fortes retombées médiatiques pour Sarlat. Par ailleurs, je prends d'ores et déjà de nombreux contacts pour accueillir, à Sarlat, probablement en janvier 2017, l'Assemblée Générale des Bocuses d'Or ce qui revient à dire que nous pourrions recevoir les 30

### Politique événementielle : une stratégie efficace

Depuis plusieurs années, Sarlat a bâti sa réputation sur son dynamisme événementiel. Fête de la Truffe, Fête de l'Oie, Journées du Terroir, Journée du Goût et de la Gastronomie, marché de Noël... Tous ces événements participent largement à l'activité économique touristique et commerciale de notre ville, en attirant des dizaines de milliers de visiteurs à chaque rendez-vous et désormais beaucoup à des périodes généralement considérées comme «creuses» au niveau de l'économie touristique locale.

meilleurs chefs au monde de ces 30 dernières années.

Nous préparons également le prochain marché de Noël qui nous permettra, je l'espère, de proposer aux sarladais comme aux visiteurs des instants magiques.

Dans un autre domaine, nous venons d'engager la rénovation des toilettes publiques municipales (ce n'était pas du luxe !) et travaillons, avec plusieurs de mes collègues, sur le projet d'aménager de nouvelles toilettes place de la Grande Rigaudie. Les études sont également initiées sur la rénovation de plusieurs éléments remarquables de notre patrimoine (Ancien Evêché, Maison de la Boétie, cathédrale Saint Sacerdos)», souligne Franck Duval.



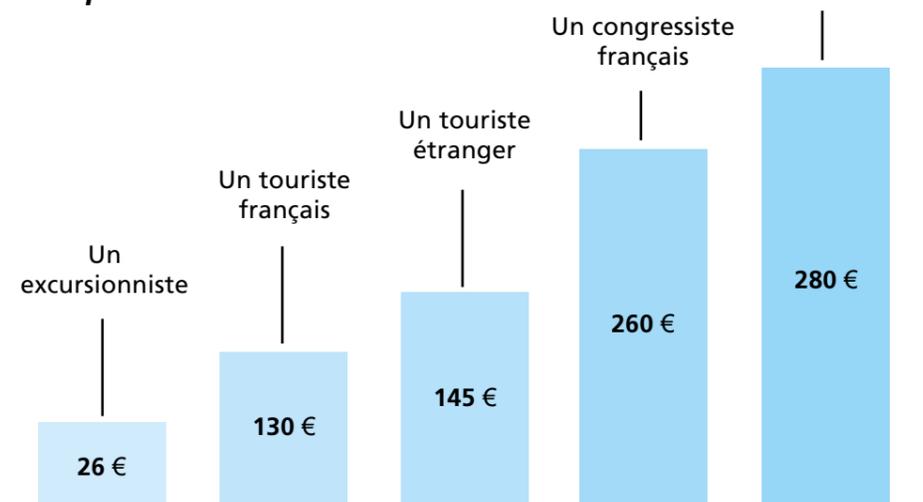
© MGD Imprimeurs

### Le tourisme ? Non, les touristes !

La force de notre territoire, en termes de tourisme, est d'avoir réussi, et ce depuis de longues années, à faire cohabiter toutes les formes de tourisme, grâce à des types d'hébergements variés : hôtels de toutes catégories, campings, gîtes, chambres d'hôte, meublés, villas...

Bien entendu, le tourisme «à forte contribution» compte parmi les cibles prioritaires, car il génère des recettes bien plus élevées pour l'économie locale. C'est tout l'enjeu du tourisme d'affaires. Les événements, pour leur part, proposés hors saison touristique forte, permettent désormais un étalement de la saison sur près de 10 mois. Au total, Sarlat accueille plus de 2 millions de touristes par an.

### Les dépenses quotidiennes d'un touriste de plus de 15 ans



RECETTE

# FILET DE BAR ET SA FRICASSÉE DE CÈPES, ÉCRASÉ DE POMMES DE TERRE À LA CIBOULETTE



Bon appétit !

Stéphanie Laval,  
chef du restaurant  
L'Esprit Sarlat



« L'Esprit Sarlat »  
15 rue Gabriel Tarde - 24200 Sarlat  
Tél. 05 53 28 92 50

Le restaurant est ouvert  
tous les jours.

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 4 filets de bar
- 300 g. de cèpes
- 6 pommes de terre
- 4 tomates cocktail
- 12 billes de courgettes
- 8 triangles de céleri rave
- 1 carotte
- 25 cl. de crème liquide
- 80 g. de beurre
- Huile d'olive

Sauce aux cèpes

- 50 g. de cèpes déshydratés
- 1 échalote
- 15 cl. de crème liquide
- 20 cl. de fond de veau

Recette

- Cuire les pommes de terre
- Cuire les légumes à l'anglaise ou à la vapeur (carotte, céleri, courgette), puis les passer au beurre
- Poêler les tomates cocktail dans l'huile d'olive. Réserver.

Préparer la sauce aux cèpes

- Ciseler les échalotes, réhydrater les cèpes en les faisant bouillir, les égoutter.
- Faire revenir les échalotes puis les cèpes réhydratés, ajouter la crème liquide. Faire bouillir et ajouter le fond de veau.

- Égoutter les pommes de terre, ajouter du beurre et de la crème, mélanger le tout au fouet.
- Faire revenir les cèpes.
- Cuire les filets de bar côté peau, les retourner au dernier moment.
- Réchauffer les légumes.
- Dresser à votre convenance.

Une dynamique pour des temps nouveaux

La baisse drastique des dotations de l'Etat laisse les communes seules face à leurs budgets les obligeant à trouver des solutions, là où l'Etat n'assume pas son rôle. A Sarlat, nous avons fait le choix, en dépit de cette erreur historique, de ne pas pénaliser l'investissement public local, l'emploi, nos écoles, l'accès à la culture...

N'en déplaise à l'opposition, nous avons pris nos responsabilités. Soudée et animée par un excellent esprit d'équipe, la majorité municipale a proposé pour 2016 un budget qui concilie ambition, exigence, qualité de service rendu aux sarladais et préservation des investissements. Mise en place d'un plan d'économies sur les dépenses de fonctionnement, diminution sensible de notre endettement, limitation à 1% de la progression des impôts locaux, nous permettent de renforcer nos services et actions de proximité, notre soutien aux associations, de maintenir un programme d'investissement dynamique pour l'économie, l'emploi et l'attractivité de notre ville.

Si les défis qui se présentent doivent être relevés par les communes, ils doivent l'être aussi, par les intercommunalités qui constituent un atout essentiel pour donner de la force à notre territoire. Dans ce cadre, il convient de mener une réflexion sur l'intérêt de certaines opérations de coopération et de mutualisation au niveau intercommunal afin de faire des économies de fonctionnement, simplifier l'action publique pour augmenter à la fois sa lisibilité et son efficacité.

Groupe Majorité municipale

Mauvaise pente

Un long règne n'a pas que des inconvénients. Le maire, on le connaît. On peut lui demander des choses. La ville semble ainsi dans une sorte de stabilité, rassurante. Enfin, une fois les élections passées, on peut supposer que chacun place son énergie au seul service du bien commun, délivré des enjeux de pouvoir.

Chacun mesure bien aussi les risques d'une telle emprise. Les mauvaises habitudes. Les arrangements. L'absence de débat de fond. Exemples ? L'ascenseur panoramique est un gouffre financier ? On continue ! La dette communale, ajoutée à dette intercommunale, reste abyssale ? On balaie tout ça d'un revers de la main. Les impôts augmentent chaque année, malgré les promesses électorales ? Bof, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Tous les ans, Sarlat perd des habitants, poussés en périphérie par les impôts prohibitifs ? On regarde vaguement ailleurs. On diminue de 30% les aides aux associations en trois ans ? A tout le monde de faire des efforts ! On change par arrêté, et un 21 décembre, les horaires de stationnement payant ? On espérait que cela passerait discrètement...

Bref, rien ne va plus dans le fief de M. de Peretti. L'absence totale de cap et de vision pour la ville signale un problème de cohérence au sein de l'exécutif municipal. L'affaiblissement du maire conduit certains de ses vassaux à trépigner un peu plus d'impatience. La plupart des adjoints votèrent contre le projet de médiathèque, désobéissant pour la première fois à leur maire. Ce manque de cohérence de la majorité cache une guerre souterraine qui va s'accroître de plus en plus. Il n'est pas toujours bon d'avoir une indépendance d'esprit : l'adjointe à la culture vient juste d'être poussée à la démission au risque de n'avoir plus personne de Sarlat pour soutenir et suivre la construction de la médiathèque intercommunale. Déjà, et malgré ses mérites, une des adjointes précédentes était finalement devenue indésirable au moment du renou-

vement électoral de 2014. Aujourd'hui, à Sarlat, il n'y a pas d'équipe. Pas sûr que la ville y gagne. Comme l'écrivait André Gide : « Il est bon de suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant ». Là, la majorité est sur une bien mauvaise pente.

Pour notre part, nous continuons notre tâche, au service de l'intérêt général de notre ville. Nous avons fait – les premiers – des propositions crédibles pour faciliter le stationnement en centre-ville (place de la Grande-Rigaudie gratuite hors saison ; emplacements bleus dans la Traverse). Nous défendons la gratuité de l'utilisation du centre culturel pour les établissements scolaires de Sarlat. Nous réclamons une consolidation du financement des associations culturelles et sportives plutôt que leur forte érosion. Nous avons proposé que la ville développe enfin une politique de jumelage (avec une ville portugaise ? québécoise ?) pour ouvrir nos enfants au monde. Nous demandons une réflexion approfondie sur le patrimoine foncier communal et sur la construction d'un futur écoquartier. Enfin, puisque les deux grands équipements manquants seront portés par l'intercommunalité (médiathèque engagée et, on l'espère, future piscine couverte), nous plaçons pour que le bâtiment communal occupé par la gendarmerie et l'école hôtelière devienne, à terme, une immense maison des associations et des syndicats. L'ancien collège de Sarlat retrouverait ainsi un rôle culturel et social essentiel. Un beau lieu central dédié au collectif. Evidemment, tout cela ne serait possible qu'en remettant sérieusement de l'ordre dans les finances locales. Voilà notre bonne pente : sérieux budgétaire pour enfin rendre Sarlat aux Sarladais.

R. Bondonneau, H. Coq-Lefrancq, JF. Droin et V. Lenoël,  
liste «Sarlat, Commune Passion»

La gratuité pour deux services municipaux

La décision sans concertation du maire de modifier les modalités du stationnement payant à Sarlat a soulevé une vague de contestations chez les commerçants mais aussi parmi les habitants. Suite aux diverses mobilisations (notre position au conseil municipal, celles des commerçants et des habitants) le maire a été contraint de faire partiellement marche arrière ; il est revenu sur le stationnement payant entre 12 et 14 heures durant la période estivale, c'est une première étape.

Maintenant il faut une réflexion d'ensemble sur : La gratuité du dimanche et l'implantation de parkings publics, gratuits avec un pass annuel pour toutes celles et ceux qui travaillent et vivent à Sarlat et participent de ce fait au développement économique et social de la ville. Il faut instaurer aussi un système de gratuité d'une heure pour faciliter les courses auprès des commerces de proximité.

Un plan global de déplacements dans Sarlat et de liaison avec les grandes villes du département. Ce plan devant articuler l'usage nécessaire de la voiture en milieu rural et les modes de transports en commun à développer.

Autre question qui concerne le quotidien : la rénovation et l'extension des toilettes publiques en centre ville. Nous considérons que ces travaux sont indispensables, mais le coût de 410 000 euros nous semble surdimensionné ; nous proposons que les toilettes publiques continuent d'être gratuites et que leur gestion soit faite par les services municipaux et non par une entreprise privée.

Maintenir la gratuité de l'espace public et la gestion de service par la collectivité sont un vrai choix politique, garant des libertés individuelles en même temps qu'il est une résistance aux taxes qui se greffent de plus en plus aux impôts locaux déjà très élevés.

A. Le Goff, F. Champou - Front de gauche- NPA



# SAISON CULTURELLE 2016 / 2017



- Dim 16 OCT 16h HUMOUR Elie SEMOUN
- Ven 21 OCT Stages et Conférence Tango et Théâtre avec la C<sup>ie</sup> Zéfiro Théâtre
- Sam 29 OCT 20h30 THEATRE-ARTS VISUELS J'écris comme on se venge
- Du 7 au 12 NOV Festival du Film de Sarlat 25<sup>ème</sup> édition
- Mar 15 NOV 20h30 THEATRE Au-dessus de la Mêlée
- Mer 16 NOV 20h30 THEATRE Le Cid (Périgueux)
- Ven 18 NOV 20h30 CABARET Ko'n'Rv
- Mer 23 NOV 20h Scènes Ouvertes
- Mar 29 NOV 10h\* & 14h\* THEATRE Jeune Public La Barbe Bleue
- Ven 2 DEC 14h THEATRE MUSICAL Jeune Public Groink
- Mar 6 DEC 14h\* & 20h30 THEATRE L'Arche part à 8h
- Mar 13 DEC 18h SPECTACLE Le Petit Cirque d'Hiver
  
- Mer 4 - Ven 6 JANV Région(s) en Scène
- Sam 14 JANV Fête de la Truffe : 9h-17h30 Trophée Jean Rougié 20h30 Toque Show
- Ven 20 JANV 20h30 CONCERT Thomas FERSEN
- Jeu 26 JANV 14h\* Danse Jeune Public PepsiKen et BarbieCola
- Sam 28 JANV Fête de l'ADÉTA
- Mer 1<sup>er</sup> FEV 20h Scènes Ouvertes
- Mar 7 FEV 14h DANSE L'Homme Assis
- Mar 14 FEV 14h\* & 20h30 THEATRE De Passage - S. Jaubertie
- Sam 25 FEV 20h30 CONCERT Thomas DUTRONC
- Dim 5 MARS 12h Fest'Oie
- Dim 12 MARS 16h HIP HOP INDEX
- Jeu 23 MARS 20h30 THEATRE ANTIGONA
- Mer 29 MARS 20h Scènes Ouvertes
- Ven 31 MARS 20h30 THEATRE MUSICAL Kiki de Montparnasse
- Ven 7 AVR 20h30 HUMOUR Miss Carpenter MARIANNE JAMES
- Jeu 13 AVR 9h30\* & 10h30\* THEATRE MUSICAL D'OBJET - OC Som Som
- Ven 14 AVR 20h30 OC Bal Oc Generation Paratge
- Ven 28 AVR 20h30 CONCERT Hugues AUFRAY
- 1<sup>er</sup>-14 MAI Festival les Arts en Folie EXPOS-CONCERTS-PERFS "En avant la musique"

\* séance scolaire

Présentation saison culturelle ven. 9 septembre 2016 à 18h30

CENTRE CULTUREL DE SARLAT Rue Gaubert 24200 SARLAT  
05 53 31 09 49 . [www.sarlat-centreculturel.fr](http://www.sarlat-centreculturel.fr)